LE MUSÉON

REVUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES
ET L'ATHÉNÉE ORIENTAL

TOME III

JANVIER 1884



LOUVAIN
TYPOGRAPHIE DE CH. PEETERS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
RUE DE NAMUR, 22

1884

LE MUSÉON

LE SYSTÈME CHRONOLOGIQUE

DE M. LIEBLEIN

SUR LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES DU NOUVEL EMPIRE ÉGYPTIEN ET LE SYNCHRONISME ÉGYPTIEN DE L'EXODE.

I.

Le système de M. Lieblein.

L'égyptologie a reçu communication, il y a dix ans, d'un système chronologique formulé par un savant norwégien (1), M. Lieblein et destiné à réconcilier les listes de Manéthon avec le total de ses dynasties, réellement énoncé par lui-même, ainsi que l'ont prouvé MM. Lepsius (2) et Th. H. Martin (3). M. Lieblein, admettant à la fois ce total et les chiffres de Julius Africanus, arrive à les faire coïncider exactement par des synchronismes de dynasties simultanées, réparties dans le moyen et dans le nouvel empire. En thèse générale, l'existence de dynasties simultanées à certaines époques concorde bien avec les faits et avec les lacunes de l'histoire égyptienne, et pour une partie du moins de celles que M. Lieblein a choisies, la vraisemblance est réelle, si le mode de concordance n'est pas suffisamment démontré. Les raisons qu'il donne aux pages 2 à 8 de son introduction pour adopter l'ensemble de son système sont en général satisfaisantes. Cependant on est déjà mis en garde contre l'exactitude des détails, 1° par son respect pour des chiffres

(1) *Recherches sur la chronologie égyptienne, d'après les listes généalogiques*, par J. Lieblein. — Christiania 1873.

(2) *Ueber die manethonische Bestimmung des Umfangs der aegyptische Geschichte* (Acad. de Berlin 1857).

(3) *Opinion de Manéthon sur la durée totale des trente dynasties égyptiennes. Revue archéol.* 1860.

événement. La 4e année de Salomon est-elle bien, comme on le dit communément, l'an 1014 avant l'ère chrétienne? Le chiffre 483 est-il conciliable avec les récits et les chiffres contenus dans le Livre des Juges? L'Exode a-t-elle eu lieu, comme le croyait M. de Rougé, peu après la mort de Ramsès II, ou au contraire à la veille de l'avènement de la xxe dynastie.

Les deux premières questions ont été examinées par mes maîtres et je n'ai point à les étudier longuement ici. Pour la date de Salomon, la discordance est minime entre les savants; elle ne s'étend pas à un demi-siècle et par suite ne peut avoir d'importance bien sérieuse pour la chronologie égyptienne. M. Oppert a maintenu, dans de savants travaux, les données traditionnelles touchant la durée des dynasties de Juda et d'Israël, les objections tirées, soit d'un fragment des annales de Tyr, soit de la négation d'un intervalle assez long entre les règnes d'Assurlihhis et de Téglatphalassar II à Ninive ne me paraissent point suffisantes pour répondre à une argumentation aussi serrée que la sienne; mais, je le répète, ceci n'a qu'une importance très secondaire pour l'objet qui nous occupe. Quant à la période des Juges, pendant longtemps les difficultés consistaient ou plutôt semblaient consister dans l'énumération des faits et des périodes, qui donnait un total bien supérieur au chiffre indiqué : on y a répondu victorieusement, et depuis bien longtemps déjà, en faisant observer que les invasions étrangères, ou du moins un certain nombre d'entre elles, ne s'étendirent pas à la Palestine entière, en sorte qu'il y eut simultanéité entre des faits divers. Aujourd'hui on veut, au contraire, raccourcir singulièrement cette période, en supposant que les Hébreux ont quitté l'Egypte durant la période d'anarchie qui a précédé l'avènement de la xxe dynastie. Cette opinion, il est nécessaire de l'examiner ici en détail.

III.

Le synchronisme égyptien de l'Exode.

A vrai dire, elle n'est pas entièrement nouvelle. Elle a, dans l'antiquité, un précédent bien connu, mais il faut ajouter : bien peu imposant. Il appartient à Josèphe, mais à l'une des plus étranges fantaisies de cet écrivain, à celle qui lui a fait chercher, dans l'histoire des Hyksos, une confirmation, *ad usum gentium*, de l'histoire de sa nation.

Josèphe, racontant d'après Manéthon, dont il dit copier ici le texte, la seconde invasion des Pasteurs, provoquée ou favorisée par l'insurrection des Impurs et qui amène une éclipse momentanée de la xixe dynastie, ajoute ces mots : « On dit qu'un prêtre de famille héliopolitaine fut l'auteur » de cette destruction du gouvernement et des lois, et qu'il » se nommait Osarsiph, nom dérivé de celui d'Osiris, le » dieu d'Héliopolis; on dit qu'étant devenu membre de ce » peuple, il changea aussi de nom et prit celui de Moyse (1). »

Josèphe dit où commence sa copie du texte de Manéthon; il ne dit pas où elle se termine, et ce sont les éditeurs modernes qui ont placé ici le terme des guillemets. Quand il le dirait d'ailleurs, il y aurait lieu de se demander si cette dernière phrase peut réellement être de Manéthon. Un prêtre égyptien, un prêtre de la Basse-Egypte, pouvait-il croire qu'Osiris fût le dieu local de la ville de An ou On du nord, l'Héliopolis des Grecs? Ce dieu était, il est vrai, solaire, mais il ne portait là que deux noms : le générique Ra, qui correspond parfaitement au grec Hélios et qui fournissait au chef-lieu sa désignation sacrée de *Pa-Ra, demeure du soleil*, synonyme ordinaire de On (2), et *Toum*, le soleil avant son lever, soit quotidien soit cosmique (3). Il est vrai qu'un texte d'Esné cité par M. Brugsch (4) donne à Oun-nofré (l'Être bon), c'est-à-dire à Osiris, parmi d'autres titres, celui de *Souverain dans An* (sans ajouter *du nord*), mais fût-il réellement question ici d'Héliopolis, comme le pense l'auteur allemand, cela serait loin de constituer Osiris comme divinité Poliade. Les cultes locaux étaient

(1) Josèphe contre Appion, I, 26.

(2) Voy. J. de Rougé, *Monnaies des nomes de l'Egypte*, p. 37-38. et Brugsch, *Geogr. Inschr. der aeg. Denkm*, I, 159, 247 et 254.

(3) V. J. de Rougé, *Ibid.*, p. 38, Brugsch, *Ibid.* I, p. 3, 87, 139, 254, 257, 286; II, 26. Et pour le sens de *Toum* ou *Atoum* E. de Rougé, *Notice sur les monuments égyptiens du Louvre*, p. 128 (édit. de 1873), Pierret, *Dict. d'archéol. ég.* p. 76-77.

(4) *Ubi supra*, p. 145-146 (et no 565a des planches).

assurément multiples dans toutes les villes importantes de l'Egypte ; et nous savons positivement qu'ils l'étaient ou qu'ils le furent à Héliopolis (1). Plusieurs fois, quoique incidemment, celui d'Osiris est nommé parmi eux (2), enfin, ce qui est plus grave, les mythes héliopolitains de Mnévis (3) et du phénix (4) sont des mythes osiriens. Le nom d'*Osarsif* est bien égyptien : il veut dire *Osiris-enfant*, ou, avec une orthographe en partie différente, *Osiris le purificateur*. Mais Manéthon, qui devait savoir parfaitement le grec, a-t-il pu écrire : ἀπὸ τοῦ ἐν Ἡλιουπόλει Θεοῦ Ὀσίρεως, d'Osiris *la* divinité (par excellence) d'Héliopolis ? Il n'est pas facile de l'admettre.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que Josèphe ait admis comme véritable ce récit de Manéthon. Il le combat même avec plus ou moins de critique (5), et il ne croit pas non plus que les Hébreux aient fait, en Egypte, ce qu'on attribue aux premiers Pasteurs ; le tort grave de sa critique, c'est de se figurer que l'histoire des enfants d'Israël a servi aux Egyptiens de type au récit d'une invasion imaginaire (6). Mais sans identifier les Hébreux avec les Impurs, la science moderne a récemment essayé de confondre chronologiquement et historiquement l'Exode avec l'expulsion de ceux-ci, ou du moins de l'expliquer par l'affaiblissement de l'Egypte à cette époque. Que faut-il en penser ?

On n'a pas combattu directement, que je sache, les raisons par lesquelles Champollion d'abord et M. de Rougé ensuite, ont placé sous le fils de Ramsès II le départ des Israélites. Cette opinion s'accorde et avec le récit hébraïque et avec l'histoire de la XIXe dynastie, tandis que le déplacement proposé nous amène à une époque où la situation du pays était très différente de celle que nous dépeint l'histoire de ce départ. Mais ce n'est pas tout : en le plaçant

(1) *Ibid.*, I, 254-257 ; III, 22, 29.

(2) *Ibid.*, I, 256 : citations diverses, dont trois du *Todtenbuch*.

(3) Voy. J. de Rougé, *ubi supra* p. 38. Brugsch, *ubi supra*. p. 259. Langlois, *Numismatique des nomes de l'Egypte*, p. 36-37.

(4) Brugsch, *ubi supra*, I, 258 ou III, 21 ; cf. Wiedemann, dans la *Zeitschrift* de 1878, p. 89-106.

(5) Aux chapitres 28 et 29.

(6) Voy. chap. 25-26.

à la veille de l'avènement de la XXe dynastie, on *réduit* la période des juges à une durée impossible, même avec l'application la plus large du système parfaitement raisonnable, qui a été rappelé plus haut, sur la simultanéité d'invasions et de délivrances diverses dans l'est et dans l'ouest de la Palestine. On se trouverait de plus en désaccord avec un texte chronologique, très bien concordant lui-même avec celui du Livre des Rois, mais auquel on n'a pas jusqu'ici prêté l'attention que réclamait cette concordance : c'est le morceau du Livre des Juges (X, 7-9, XI, 26), où il est dit qu'il s'était écoulé *trois siècles* entre l'arrivée d'Israël à l'est du Jourdain et l'invasion ammonite. Si ce chiffre n'a pas été altéré, il n'est pas possible de placer l'Exode trois siècles seulement *avant Salomon*, comme quelques-uns inclinent au moins à le faire ; et il le serait encore moins de la faire entrer dans le système de M. Lieblein qui ramène au XIe siècle l'avènement de la XXe dynastie.

IV.

La date de Ramsès III.

Mais, d'autre part, la décadence de la XIXe dynastie et le règne du fils de Ramsès II, ne sont-ils pas assez rapprochés pour que le choix entre les deux comme synchronismes de l'Exode ait peu d'importance au point de vue chronologique ? En d'autres termes peut-on reporter le règne de Merienphtah Ier, jusqu'à près de cinq siècles avant Salomon, en conservant à Ramsès III la date communément admise de la seconde moitié du XIVe siècle, et doit-on maintenir celle-ci ? Voilà deux questions connexes et capitales. Commençons par la plus simple, celle du règne de Ramsès III.

Le motif qui lui a fait assigner une date absolue et non relative, c'est un phénomène calendaire dont la date est incontestable, et qui est rapporté à ce règne par une inscription de ce règne même, trouvée à Médinet-Habou : je n'ai point à reprendre après M. de Rougé l'examen de ce texte. M. Lieblein en fait abstraction, mais il est décisif. Il porte,

sous la date du 1er thot (1), la mention du lever de Sothis, et par conséquent il exprime une année de coïncidence entre l'année normale et l'année civile. La période de déplacement étant de 1460 années juliennes, et la coïncidence ayant reparu en 138 de notre ère, sous le règne d'Antonin-le-pieux, l'année en question doit être 1322 ; or l'inscription la donne comme la XIe de Ramsès III. Il est vrai, M. Brugsch qui n'hésite pas, dans son *Histoire d'Egypte* p. 194, à lire : 1er thot, a cru, du moins à un certain moment de sa carrière (2), que les mots : lever de Sothis représentaient seulement une éponymie du 1er thot. Mais M. de Rougé a répondu, dans son cours (inédit) de 1865, que j'ai eu le bonheur de suivre, que cette désignation avec un tel sens ne se trouve nulle part ailleurs, et que, quelques règnes plus tard, la même fête est reportée à un autre jour du même mois. Sans doute ces dates sothiaques ne sont pas susceptibles d'une fixation absolument rigoureuse : outre que la variation de l'année civile dans l'année astronomique n'était que d'un jour en quatre ans, nous ne savons pas, avec certitude, si l'observation mentionnée dans le calendrier de Médinet-Habou est thébaine ou memphite ; mais, pour la question qui nous occupe, une variation de quelques années n'a qu'un intérêt très secondaire.

Nous avons donc les plus fortes raisons pour placer au milieu du XIVe siècle le règne du père de Ramsès III, et, si l'interprétation donnée par M. Biot aux figures astronomiques gravées sur deux tombeaux de cette dynastie est exacte, si ce sont bien des levers d'étoiles (car on l'a récemment contesté) (3), on y trouve, par la comparaison des dates résultantes, comparaison en accord avec les données historiques, deux confirmations de ce fait.

(1) L'absence du quantième est considérée par les égyptologues comme une indication du 1er du mois ; d'ailleurs comme l'a fait observer M. de Rougé, il faut, dans tous les cas, s'en tenir à la 1re quinzaine de thot, puisque le 16 et le 18 viennent ensuite. Cf. *Revue archéol.* 1853 et la *Notice* sur les découvertes de M. Greene.

(2) C'est aux pages 84-85 de ses *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier égyptien*, publiés cinq ans après, que M. Brugsch a interprété ainsi le calendrier de Médinet-Habou.

(3) Dans les *Transactions of the Society of biblical archeology*, vol. III, part. 2, p. 400-407.

Une autre confirmation encore, quoique assez vague, puisque la durée totale de la XXe dynastie et la place chronologique de la XXIe seraient bien difficiles à déterminer directement, résulte du règne de Scheschonk, dans lequel il est impossible de méconnaître le Sésac de la Vulgate, c'est-à-dire le roi égyptien qui envahit le royaume de Roboam. Scheschonk, on le sait depuis longtemps, a fait sculpter en Egypte, où elle existe encore, l'énumération en toutes lettres des villes qu'il avait occupées dans le royaume de Juda. Or, que l'on adopte les conclusions de M. Oppert ou celles de M. Lenormant sur la chronologie du royaume de Juda, il est certain que Roboam a régné dans le courant du Xe siècle. Donc la pensée de M. Lieblein qui veut ramener Scheschonk au VIIIe siècle ou environ, est, en cela tout au moins inadmissible. Et, si l'on tient compte des *nombreux* Ramessides qui ont *précédé* l'usurpation des grands prêtres thébains, on reconnaîtra que, ces derniers fussent-ils contemporains de toute ou presque toute la XXIe dynastie, ce n'est pas trop de trois siècles pour l'intervalle entre la fin du long règne de Ramsès III et l'avènement de Scheschonk Ier.

V.

L'intervalle entre Ramsès II et Ramsès III : Manéthon et les monuments.

Mais il reste à expliquer comment, en laissant au milieu du XIVe siècle l'avènement de la XXe dynastie, on peut admettre que Ramsès II est mort dès le commencement du XVe.

Là est la seule difficulté réelle pour la concordance des trois synchronismes, qu'il est indispensable d'établir afin d'étudier en pleine connaissance de cause les objections de M. Lieblein. Il est impossible de nier que la difficulté doive paraître sérieuse, les tableaux dressés par Julius Africanus et Eusèbe des règnes compris entre ceux de Ramsès II et de Ramsès III, donnant *tous*, bien que discordant entre eux, un total *bien inférieur* à un siècle et demi. Les voici, avec le résumé de la notice de Josèphe sur le commencement de cette période :

Josèphe	*Julius Africanus*	*Eusèbe*
Aménophis	Aménophthès 20	Amenephthès 40 (grec et arménien)
Fuite en Ethiopie 13	Ramessès 60	»
Sethos (ou Ramsès)	Aménemnès 5	Amenemnès 26 (id.)
	Thouoris 7	Thouoris 7 (id.)

Avec les deux règnes de Séti et de Ramsès-le-grand, qui forment ensemble 112 ans selon Africanus et 121 selon Eusèbe, les totaux respectifs de la XIXe dynastie sont 209 et 194 (1). L'erreur de 5 ans pour le premier total provient de ce que le copiste a donné 61 ans au lieu de 66 à Ramsès-le-grand, dont on a une date de 67e année. Mais, si l'on compte à partir de sa mort, Africanus ne donnera que 92 ans et Eusèbe 73. Ces 73 sont bien de lui, puisque le grec et l'arménien sont d'accord, et d'autre part le Ramsès ici nommé ne peut être qu'une inadvertance de copiste, répétant, avant le nom d'Amenemnès, celui qu'il avait inscrit avant Amenephthès. Thouoris n'a que sept ans de règne chez l'un et l'autre annaliste.

A l'objection si grave en apparence qui résulte de cette comparaison, la science peut, mais seulement depuis quelques années, faire deux réponses qui se complètent l'une par l'autre.

La première c'est que les extraits dont on a ici le tableau ont été faits (ou copiés) avec une légèreté singulière, car il n'est pas possible de croire que tel fût réellement l'exposé de Manéthon. Outre le *bourdon* que je viens de signaler, *pas un seul* des noms ici inscrits n'est authentique et confirmé par les monuments, lesquels nous donnent une idée un peu confuse, il est vrai, mais bien réellement différente de la succession des rois de cette période. A la rigueur on peut reconnaître le nom de Merienphtah ou Ménéphtah Ier *à travers* celui d'Amenephthès, en observant toutefois qu'une pareille méprise n'appartient certainement pas à Manéthon; il suffit des premiers éléments de la langue égyptienne pour savoir que la confusion orthographique entre Mérien et Amon est *absolument impossible*. L'Amenophis de Josèphe est impossible aussi et pour le même motif. D'autre part Josèphe *seul* admet, quoique avec une espèce d'hésitation,

(1) En ne comptant pas le règne très court de Ramsès I.

le nom authentique de Sethos (Séti II) comme étant celui du successeur de Merienphtah. Quant au prétendu Amenemnès, ce doit être ou Méri-en-phtah II, surnommé Mes-amen-bai-en-Ra ou Amenmesès, dont le nom est plus voisin, mais le règne plus éloigné; enfin Thouoris, on l'a dit déjà, ne peut être que la *reine* Ta-ouser.

Avec une telle confusion de noms, il n'y a pas lieu de tenir grand compte des chiffres, encore moins de leur total, puisque l'énumération des règnes n'est pas complète. Cherchons à la rétablir, et voyons s'il est possible de leur trouver une chronologie qui soit au moins grossièrement approximative. Après ce travail, nous verrons que le chiffre trouvé, fût-il certain, sera encore loin d'être complet, attendu qu'il y a, on le sait positivement aujourd'hui, une période d'anarchie et d'invasion étrangère entre la domination de la XIXe dynastie et celle de la XXe.

MM. Brugsch et Chabas ont tenté la reconstitution des derniers règnes de la XIXe dynastie, l'un en 1859, l'autre en 1873 (1); voici comment on peut résumer leurs travaux sur ce point. Après avoir reconnu dans Menephtah le Pharaon de l'Exode, après avoir émis l'opinion bizarre, il faut en convenir, que Moïse prépara la libération de son peuple pendant que le roi était fugitif en Ethiopie et qu'il l'effectua après son retour, placé par l'auteur en 1321, M. Brugsch constate qu'on ne connaît pas, pour Séti II, de date supérieure à la seconde année de son règne et que les monuments laissés par lui sont fort peu nombreux. Il attribue à Amenmésès la qualité d'usurpateur et reconnaît dans Thouoris (Ta-ouser) l'épouse de Mai-en-ptah-si-ptah, qui, d'après un monument de Qourna « s'élève au pouvoir dans la ville de Chéb, » mais qui figure sur une stèle de Silsilis et sur deux autres à la frontière du Sud; il fut enseveli dans la nécropole royale de Biban-el-Molouk, près de Thèbes. Tout cela est bien vague, et nous pouvons ajouter aujourd'hui, bien incomplet.

M. Chabas, de son côté, a raconté le règne de Merien-

(1) *Histoire d'Egypte*, p. 176-181. (Je n'ai pas sous les yeux l'édition allemande, qui est postérieure). — *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie*, p. 76-135.

phtah Ier sans accepter l'exil de ce prince Ethiopien en présence d'une insurrection victorieuse ; il n'en trouve aucune trace dans les monuments nationaux et ne reconnaît dans le nom des Impurs de Josèphe qu'une désignation méprisante donnée aux anciens Pasteurs qu'on appelait aussi : *la peste*. Pour lui-donc il y a dans Josèphe une confusion de temps et de faits (1), ce qui est certain du moins, c'est que Manéthon n'a jamais pu donner à un Ménéphtah le nom d'Aménophis : Maïen-phtah ou Méri-en-phtah (chéri de Phtah) n'a absolument rien de commun avec Amen-hotep (sérénité d'Ammon), et les orthographes de ces deux noms sont bien connues. M. Chabas n'en reconnaît pas moins Séti II comme le successeur immédiat de Ménéphtah, écartant par de solides raisons archéologiques (2) l'opinion que Séti aurait usurpé la tombe du Set nekht, dont nous verrons bientôt la place. « L'examen des monuments et des textes, dit-il (3), démontre que le règne de Séti II a dû suivre immédiatement celui de Mérienphtah Ier ; les cartouches de ces deux Pharaons se rencontrent dans la décoration intérieure du petit temple que Ménéphtah fit creuser dans le rocher, à Sourarieh (4), et qu'il consacra à la déesse Hathor. La présence de ces deux cartouches, sans surcharges, à l'exclusion de tous les autres, établit nécessairement une étroite connexité entre les deux rois dont il s'agit. » — Et, ce qui est peut-être encore plus décisif, il ajoute « Sur le côté gauche d'une statue assise de Mérienphtah Ier au Musée de Boulaq, Séti II est figuré avec les titres de royal fils et d'héritier (5). » Enfin le scribe Enna, qui écrivait sous Méri-en-phtah, dédia à Séti II, prince héritier, un manuscrit composé par lui (6). Celui-ci ne paraît pas alors associé à la couronne (7). On ignore s'il le fut depuis ; aucun monument égyptien ne le démontre ni le contredit, et aucun texte

(1) Voy. *Recherches pour servir à l'hist. de la XIXe dynastie*, p. 111-113.
(2) *Ibid.* p. 114-115.
(3) *Ibid.* p. 116.
(4) Au dessus de Beni-Suef et au dessous de Beni-Hassan. Voy. Lepsius *Briefe*, p. 88, et la carte.
(5) *Recherches*, etc., p. 116.
(6) *Ibid.*, p. 117.
(7) *Ibid.*, p. 119-20.

daté, parmi ceux qui appartiennent au règne de Mérienphtah n'est postérieur à la VIIIe année de ce règne (1). Quant à celui de Séti II, les textes qu'il nous a laissés ne parlent que d'occupations pacifiques : pas le moindre souvenir d'une invasion refoulée (2), à moins que l'on ne considère comme telle la sculpture de Karnak où Séti II lève son glaive sur un Asiatique agenouillé que lui présente Ammon ; mais M. Chabas considère ce groupe comme une simple décoration honorifique (3). D'ailleurs la sépulture de ce roi, composée de trois galeries et de deux salles, mesurant ensemble un développement de 75 mètres, couvert de bas reliefs fort soignés et de peintures, suppose une domination d'une certaine durée. Suivant l'usage, on a interrompu le travail à la mort du roi, comme on venait de construire un escalier qui devait conduire à une série de salles dans un étage inférieur (4). Mais pas plus que M. Brugsch, M. Chabas ne connait aucune date de Séti II postérieure à sa 2e année (5).

De tout ceci pourtant devons-nous conclure qu'il n'y a rien de vrai dans l'histoire d'une calamité de courte durée, qui aurait fondu sur l'Egypte à cette époque ? J'inclinerais plutôt à l'admettre, pour expliquer comment la date maximum de Menéphtah est si basse, quand l'Eusèbe arménien est d'accord avec le grec pour lui donner 40 ans de règne. Rien d'invraisemblable à ce que le règne effectif ait subi une lacune par le fait d'une calamité nationale. On ne peut admettre aisément que Josèphe ait attribué à un livre connu un récit imaginaire, et Manéthon ne l'avait pas inventé. Le détail que l'héritier du trône avait cinq ans lorsqu'il partagea l'exil de son père ne paraît point arbitraire, précisément parce qu'il est insignifiant en lui-même. Et en admettant, ce qu'il est tout naturel de croire, qu'il ait pris part ensuite à l'expulsion des étrangers, sa grande jeunesse explique qu'il n'ait pas été officiellement associé à la couronne, qu'il ait reçu seulement en qualité de prince héritier les hommages mentionnés plus haut, et qu'on le voie régner

(1) *Ibid.* p. 109, 111, 120.
(2) *Ibid.* p. 120-124.
(3) *Ibid.* p. 124-125.
(4) *Ibid.* p. 125.
(5) *Ibid.* p. 126.

seul dans la *seconde* année de son règne. Nous pouvons ainsi admettre que les règnes du fils et du petit-fils de Ramsès II comprennent ensemble tout au moins un demi-siècle.

Après eux, l'histoire de la XIX[e] dynastie devient encore plus obscure. M. Chabas cite des monuments d'où il est permis de conclure que Siphtah appartenait à la famille royale et se présentait comme héritier légitime, mais que Séti II n'était pas son père et qu'il eut à écarter, pour faire valoir ses droits, des contestations, sinon des résistances (1). A-t-il régné avant ou après l'Amenmesès de Manéthon, dont le nom est bien authentique et dont on connaît la sépulture (2), c'est ce que n'ose affirmer M. Chabas : il incline cependant à regarder ce dernier comme un rival temporaire de Siphtah. Mais la discordance des listes sur la durée de son règne et l'absence de Siphtah, comme celle de Séti II, aussi bien du texte d'Africanus que de celui d'Eusèbe, nous permettent du moins d'affirmer une chose, c'est que les listes ne nous apprennent *rien* touchant la durée totale de la XIX[e] dynastie après la mort de Ménéphtah, et que par conséquent nous n'en pourrons tirer *aucune* conclusion chronologique, ni pour confirmer ni pour combattre des dates établies par des moyens différents. La date maximum de Siphtah est celle de l'an III (3). On peut cependant, mais avec beaucoup de complaisance, lui attribuer l'an VII que les listes donnent comme étant la dernière année d'un prétendu roi Thouoris, aujourd'hui reconnu comme n'étant autre que Ta-ouser, l'épouse de Siphtah lui-même. Son hypogée, « décoré de sujets variés, n'a, dit M. Chabas (4), guère moins de 120 mètres de développement; ce qui empêche de songer à un règne éphémère et à un pouvoir contesté. » Cet hypogée appartient en commun à Siphtah et à son épouse (5).

Ainsi nous ignorons absolument s'il faut attribuer moins de trois quarts de siècle ou plus d'un siècle aux héritiers

(1) *Ibid.* p. 127-128.
(2) *Ibid.* p. 129-130; cf. 77.
(3) *Ibid.* p. 131.
(4) *Ibid.* p. 132.
(5) *Ibid.* p. 132 et 133.

directs ou indirects de Ramsès II; nous ne pouvons pas même affirmer quel en fut véritablement le nombre, puisque les monuments nous font connaître deux règnes dont les listes ne parlent pas et que d'autres règnes pourraient bien se révéler encore ou demeurer à jamais ignorés (1), Mais ce n'est pas tout : il existe un témoignage d'une autre espèce, mis en lumière il y a quelques années et qui accroît encore de beaucoup la latitude accordée à l'histoire pour le classement des dates appartenant à la période que nous cherchons ici à déterminer; ce témoignage c'est celui du grand papyrus Harris, traduit en allemand par M. Eisenlohr, en anglais par M. Birch et en français, pour la partie historique, par M. Chabas, dans l'ouvrage qui vient d'être cité. Ce texte appartient à l'an 32 de Ramsès III; M. Harris l'avait acquis à Alexandrie.

VI.

L'INTERVALLE ENTRE RAMSÈS II ET RAMSÈS III : LE GRAND PAPYRUS HARRIS.

Le roi s'exprime ainsi en parlant de Seti-Nekht, son père. « Il rétablit l'ordre dans le pays tout entier (2) qui était en » insurrection; *il écrasa les impurs* partout où ils étaient » en Egypte; il purifia le grand trône égyptien. Il fut le » prince *Vie*, santé, force (3), de la double région sur le » trône de Toum. Il se préoccupa de rectifier ce qui était » perverti. Chacun reconnut son frère, auparavant séparé » (comme) par un mur. Il rendit aux temples des revenus » sacrés pour les offrandes (4). » Ni là ni ailleurs, l'origine de ce prince n'est indiquée. Combien avait duré cette anarchie ? Nous ne le savons pas; mais nous savons qu'elle dura *longtemps*, et qu'elle fut compliquée ou plutôt interrompue par une *domination étrangère*. En effet le royal

(1) D'autant plus qu'un autre Séti est représenté avec le titre de prince de Kousch (dauphin, prince de Galles, prince des Asturies), rendant hommage au roi Siphtah (Ibid. p. 115). Rien ne prouve qu'il n'ait pas régné à son tour.
(2) Formule technique, qui représente la haute et la basse Egypte, considérées ensemble.
(3) Titre habituel des Pharaons, au moins du nouvel empire,
(4) Pap. Harris f. 75, l. 8-10.

narrateur (ou son secrétaire) s'exprime ainsi quelques lignes plus haut (l. 3-7).

« Le pays d'Egypte était tombé en confusion, chacun » agissant selon son caprice; durant *bien des années*, ils » n'avaient point de souverain étendant son pouvoir sur » tous. Le pays d'Egypte était soumis aux chefs des pro- » vinces; on se tuait les uns les autres par jalouse ambi- » tion. *D'autres temps* survinrent, *dans ces années de* » *détresse. Un prince syrien* s'éleva parmi ces hommes; il » assujétit *toute la contrée* sous sa puissance, assembla ses » compagnons, pilla les trésors du pays. Ces gens *assimi-* » *lèrent les dieux à des hommes*; il n'y avait *plus de sacri-* » *fices* offerts dans les temples; les (images des) dieux » étaient renversées sur le sol. Il agit suivant son désir et » son dessein. (Mais) les dieux élevèrent leur fils, émané » d'eux, pour être à leur place le vivant souverain de toute » la terre; ce fut le grand Ra-user-schau, l'approuvé du » soleil, le fils vivant du soleil, Seti-Nekht. »

Il n'est pas besoin de commenter longuement ce passage où l'on pourra reconnaître quelques traits du récit de Manéthon sur le retour des Pasteurs; il suffit d'en tirer la conclusion rigoureuse. Le père de Ramsès III a succédé à une longue anarchie, interrompue par une domination syrienne, hostile aux dieux du pays. Cette anarchie elle-même est séparée du règne de Ramsès II par un intervalle très mal connu, qui peut fort bien dépasser un siècle. Donc *rien ne s'oppose* à ce que l'Exode soit maintenue à la fois au temps du fils de Ramsès II, comme l'a montré M. de Rougé, et au commencement du XVe siècle, comme M. Oppert le conclut de l'Ecriture sainte, sans qu'il y ait pour cela *aucune difficulté* à soulever contre la date astronomique qui, fixant à 1322 la XIe année de Ramsès III, reporte le règne de Séti-Nekht au milieu du XIVe siècle, date en accord facile avec le synchronisme bien démontré de Scheschonk et de Roboam.

Tout concorde ainsi, ou du moins on ne rencontre ni difficulté ni invraisemblance dans les trois synchronismes qui établissent ces dates approximatives du nouvel empire. Une question pourtant nous reste à examiner, question qui se subdivise en plusieurs autres, c'est celle qui est indiquée

au commencement de cette étude, c'est l'objection multiple de M. Lieblein. Il croit en effet avoir trouvé, dans la date civile de certains faits historiques et dans leur relation avec l'année astronomique, dont le rapport est connu avec l'année civile de l'Egypte, la preuve que nous devons changer toute cette chronologie. Examinons donc chacun de ces faits, l'un après l'autre, en suivant l'ordre des règnes.

VII.

Les calculs de M. Lieblein : Thoutmès I et Thoutmès II.

Les premiers détails que M. Lieblein discute ainsi appartiennent aux règnes de Thoutmès I et Thoutmès II. Ces règnes ne sont pas compris dans la période que nous venons d'examiner; mais, comme celui de Ramsès II s'étend à 66 années et que nous ne pensons pas commettre de très grandes erreurs dans la chronologie des premiers règnes du nouvel empire, l'histoire de la plupart d'entre eux étant assez bien connue, et Josèphe se trouvant ici en accord très suffisant avec Eusèbe et Africanus, il nous est permis d'accepter une date approximative. En plaçant Thoutmès Ier deux siècles ou deux siècles et demi avant l'avènement de la XIXe dynastie, nous arriverons à la première moitié du XVIIIe siècle ou à la seconde moitié du XIXe. Ceci admis, écoutons M. Lieblein.

Le fait le plus ancien qu'il mentionne dans cette discussion, celui qui se rapporte à Thoutmès Ier, est celui dont il a parlé le plus récemment. Son travail a paru seulement en 1882, parmi les Mémoires du congrès de Berlin (cinquième congrès international des Orientalistes) (1); voici comment on peut le résumer. On trouve à Tombos, en Nubie, vers le vingtième degré de latitude, un monument daté du 15 paophi de la seconde année de ce règne et qui a été publié dans les *Denkmäler* de M. Lepsius (2). Il a été *probablement* (wahrscheinlich) composé pendant une expé-

(1) Aux pages 93-95 de la section africaine.

(2) Abth. III, 5 a. — Et tout récemment M. Piehl en a donné le texte, la traduction et le commentaire dans ses *Petites études égyptologiques*.

dition militaire du roi, qui se vante d'avoir reçu les tributs du Nord et du Midi. Il a reçu l'ivoire des Heruscha; les nègres sont écrasés par lui (1). La stèle mentionnant, dit M. Lieblein, une campagne victorieuse en Nubie, il en faut conclure que c'est au moment de cette opération qu'elle a été rédigée et dressée. Or, ajoute-t-il, le 15 paophi étant postérieur de 45 jours au 1er thot, et le 1er thot de l'année civile étant postérieur de 41 jours au 1er thot sothiaque (5 juillet grégorien) pour l'année 1488, à laquelle, suivant son calcul, correspond la première année du règne de Thoutmès I (1490-77), ce 15 paophi correspond au 29 septembre grégorien (2). C'est l'époque du plus haut niveau du fleuve; c'est donc celui où la navigation des Egyptiens n'y devait pas trouver d'obstacle. Les calculs qui placent le règne de Thoutmès 1er dans le premier quart du xve siècle sont donc confirmés par ce monument. Quant à Thoutmès II, son successeur, une expédition engagée par lui en Nubie est mentionnée dans une inscription d'Assouan (*Denkm.* Abth. III, 16) gravée probablement (wahrscheinlich) au temps de cette expédition. Or, l'inscription porte la date du 8 paophi de l'an 1er; les dates calendaires se correspondent, ainsi que les règnes se suivent, il y a donc confirmation réciproque.

Ainsi l'auteur a soin d'en convenir à chaque fois : la correspondance calendaire entre la rédaction de la stèle et l'expédition militaire est une *hypothèse,* plus ou moins vraisemblable en soi, mais une hypothèse de sa part ; et il est probable qu'il n'y aurait pas songé si, pour des motifs indépendants de ces faits, il n'avait déjà et depuis longtemps formulé un système, d'après lequel les trois dates de Ramsès II, de Ramsès III et de Scheschonk sont toutes reportées à des époques absolument inconciliables avec les synchronismes que j'ai exposés plus haut. Mais cette *vraisemblance intrinsèque* d'une correspondance exacte entre la rédaction

(1) V. *infra* la note finale du paragraphe sur les stèles des deux Thoutmès où cette traduction est examinée.

(2) Je prends les levers héliaques tels que les donne M. Lieblein sans tenir compte de la différence entre le lever astronomique et le lever visible à l'œil nu. Pour des calculs de dates grossièrement approximatives cela n'a pas d'importance.

des stèles et les expéditions existe-t-elle? Il est bien permis d'en douter. Rien absolument ne prouve ni même n'induit à penser que ces campagnes se soient terminées en si peu de temps, et que les armées égyptiennes aient eu le temps depuis le gonflement des eaux jusqu'à leur plein, de *venir,* de *voir,* de *vaincre*; ajoutons, pour la seconde, et de *revenir* puisqu'Assouan est à cent lieues au nord de Tombos, sur la frontière nubienne de l'Egypte. Or c'est précisément pour la seconde que l'interprétation de M. Lieblein exige le plus rigoureusement cette conclusion, puisqu'il y est question de la première année de Thoutmès II. Je sais qu'au temps de la xviiie dynastie les années royales ne partaient pas, ou du moins pas toujours, du 1r thot de chaque règne; mais, si l'on accepte une certaine latitude quant à la durée de l'expédition, on n'aura plus aucune conclusion à tirer. De plus M. Lieblein ne s'est pas demandé si les troupes étaient venues d'Egypte ou d'établissements égyptiens déjà formés dans le haut pays, ni si la guerre n'avait pas commencé avant l'avènement du nouveau règne ; toutes questions en dehors desquelles aucun calcul de mois n'est possible. Enfin, si l'on place, avec la chronologie normale, les règnes en question quatre à cinq siècles avant l'année de coïncidence 1322, le mois de paophi représentera approximativement celui de novembre, — c'est-à-dire la baisse des eaux complète, surtout en Nubie. En ce cas, dans l'ordre même d'idées auquel s'attache M. Lieblein, les troupes auraient eu le temps de rentrer dans leurs quartiers et les hiérogrammates d'exécuter ensuite ces monuments. Donc les arguments tirés de ces deux inscriptions ne prouvent rien, absolument rien, en aucun cas, en faveur du nouveau système (1).

(1) Je peux négliger, parce qu'il n'est pas nécessaire à cette conclusion négative, un autre argument résultant du contexte : c'est qu'il n'est pas du tout certain qu'il y ait d'expédition *militaire* en Nubie mentionnée dans la stèle de Tombos. Le verbe qui exprime la relation du roi avec les nègres (*nahsi*) est effacé dans l'original; M. Piehl a suppléé *khent,* exprimant l'idée de remonter le Nil, mais seulement à titre d'hypothèse; peut-être l'auteur égyptien ne parlait-il que de terreur inspirée par la puissance du Pharaon. Disons de plus que le nom de l'ivoire ne se retrouve pas dans la publication de M. Piehl, et que les Heruschas sont très probablement un peuple de l'Arabie Pétrée. Voyez sur ces derniers la *Zeitschrift* de 1879, p. 34-36, 64-67, et 1880, p. 121-123.

VIII.

Les calculs de M. Lieblein : Thoutmès III.

Durant le règne de Thoutmès III, frère de Thoutmès II, nous voyons, sous les dates de la 23e et de la 31e année, le roi entrer en campagne dans la Palestine, au commencement du mois de pachon. M. Lieblein place ce règne dans la première moitié du XVIe siècle, et par suite le mois de pachon en mai (1). La saison paraît au premier aspect favorable pour commencer des opérations militaires, et l'auteur rappelle ailleurs, d'après Polybe et Josèphe, qu'en effet les princes de Syrie les commençaient de préférence au printemps (2). Si au contraire nous reportons, par les calculs indiqués plus haut, Thoutmès III dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, soit 400 ans avant l'année de coïncidence, le premier thot des années en question sera reporté à la seconde quinzaine d'octobre, et le commencement de pachon à la seconde quinzaine de juin. Ce serait un peu tard pour une campagne offensive et arrêtée à l'avance, bien que le climat de la Syrie ne soit pas trop chaud pour des Egyptiens. Mais s'il s'agissait de réprimer une agression ou une insurrection, et si les Syriens s'étaient mis en campagne à la fin d'avril, quarante à cinquante jours ne seraient pas un intervalle exagéré pour en recevoir la nouvelle, mobiliser l'armée et la concentrer sur la frontière. Or, dans l'expédition de l'an 23 (datant du jour du couronnement) l'armée était à la frontière dès le 22 *pharmoui* (en mai?), c'est la première campagne et elle pouvait être défensive. Quant à l'an 31, ce n'est pas d'une entrée en campagne que parlent les annales de Thoutmès (3). Donc, ici encore, point de conclusion à tirer.

(1) *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*. Vol. I, p. 69.

(2) *Ibid.* p. 102.

(3) V. Brugsch, *Histoire d'Egypte*, p. 101. — De Rougé, *Revue archéol.* 1869, p. 16 du tiré à part.

IX.

Les calculs de M. Lieblein : Aménophis II.

Passons au règne d'Aménophis II. M. Lieblein cite, d'après M. Maspero *(Hist. anc.*, p. 207-8), mais en ajoutant qu'il n'en a pas vu le texte, compris dans les *Notices* manuscrites de Champollion, un récit d'après lequel ce Pharaon, marchant, dans la première année de son règne, pour châtier les rois d'Assyrie passa l'Euphrate en se dirigeant vers Ninive. « Le 26 tybi, il se trouvait près du fleuve Arasat, qu'il franchit le jour même ; après une reconnaissance dirigée vers Anat par des cavaliers syriens auxiliaires, une bataille décisive s'engagea, dans laquelle les Egyptiens furent vainqueurs. Amenhotep hiverna en Mésopotamie et ne reprit les opérations qu'au mois d'épiphi de l'an 2. » Le 10 de ce mois, ajoute l'auteur français, Amenhotep recevait, sous les murs de Ninive, la soumission de cette ville.

Tel est le résumé de M. Maspero. M. Lieblein en conclut que les mois de méchir à paoni étaient alors des mois d'hiver, ce qui confirmerait son hypothèse chronologique. En effet, il admet que ce règne a commencé en 1386, 64 ans avant l'année de coïncidence. En ce cas, le premier méchir serait le 20 décembre grégorien (1).

Déjà, et quand il n'y aurait pas d'autre argument à faire valoir, la critique est singulièrement effarouchée. L'intervalle désigné est de *cinq mois francs*. Il faudrait donc supposer que, dans les plaines de la Mésopotamie, le froid est tel ou les pluies si abondantes au printemps qu'une armée ne peut pas entrer en campagne avant le mois de juin ! L'auteur ajoute : « Il n'est pas nécessaire, je pense, de démontrer longuement que la date du 20 décembre grégorien, tirée de ma chronologie, est d'accord avec la nature de la Mésopotamie. » Pardon, mais cela était à la fois *nécessaire* et *impossible*. L'auteur cite, il est vrai, d'après G. Smith, un passage des Annales de Sennachérib racontant que la pluie et la neige ont arrêté son armée, en *décembre*,

(1) *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. I, p. 101.

dans le pays d'Elam. Ce passage est bien connu, mais du froid des montagnes de Susiane en décembre, on ne peut assurément rien conclure touchant la rigueur du climat de mars à mai dans la vallée de l'Euphrate. D'ailleurs ce n'est pas tout, et cette enquête que M. Lieblein n'a pas faite, il faut la faire maintenant.

Déterminons d'abord la situation du fleuve *Arasat* et celle d'*Anat*. Celle-ci est bien facile à retrouver, car, comme il arrive assez souvent pour les villes d'Orient, ou peut presque dire que, depuis Aménophis II, Anat a conservé son nom. C'est la *Vieille Anah*, située sur la rive gauche de l'Euphrate, en face de l'Anah moderne, par 34°, 27′ 27″ de latitude ; telle est du moins l'observation que le colonel Chesney a faite dans le voisinage. Elle se trouve à 200 kil. environ au-dessous du confluent du Khabour. Celui-ci n'est autre que l'Araxes de Xénophon : le calcul des parasanges le démontre (1), mais c'est aussi l'Arasat de notre texte ; il est manifeste, en effet, que Xénophon avait entendu prononcer ainsi le nom du fleuve et lui avait donné une terminaison grecque, de même qu'il a appelé Phasis, le haut-Araxe d'Arménie, que, dans le pays, on appelle encore aujourd'hui Passin (2). M. Maspero, d'ailleurs, ne dit pas que Champollion place le combat près d'Anah, mais que la reconnaissance de cavalerie avait eu lieu dans la direction d'Anah.

C'est donc dans la région comprise entre la rive gauche de l'Euphrate et la rive gauche du Chabour que nous nous trouvons ; c'est dans l'El-Djezireh méridional. Or, voici ce que nous dit du climat de cette contrée le docteur Olivier (1795), dans un tableau, « réellement scientifique... auquel les observateurs subséquents ont ajouté peu de faits essentiels. Olivier reconnaît dans le Djezireh deux régions distinctes, qui se succèdent du S. au N. Entre 37° et 37° 30′, il y a une chaîne de hauteurs abruptes, le Masius des anciens, qui, sous les noms actuels de Djebel-Tour et de Karadjeh-Dagh... couvre au S., le bassin supérieur du Tigre

(1) Voy. mon *Itinéraire des Dix mille*, p. 21-23. (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, quatorzième fascicule).

(2) *Ibid.* p. 51-52.

de Diarbékir (1). » — « Cette haute région mésopotamienne, » dit Olivier, est infiniment plus fertile que le plateau arménien, mais beaucoup moins cultivée. La température » est *assez douce l'hiver ;* il y *gèle peu* et *seulement* dans » les montagnes du Nord. Les *chaleurs* de l'été y sont *très* » *fortes* et se prolongent jusqu'au milieu de l'automne. Il y » *pleut* beaucoup à la *fin de l'hiver* et au *commencement du* » *printemps.* » — « La seconde région s'étend depuis les limites de la zone précédente jusqu'aux approches de Bagdad, vers 33° 30′ de latitude. » — « Cette partie de la » Mésopotamie, dit encore Olivier, est toute en plaine ; elle » n'est susceptible d'aucune culture, si ce n'est dans les » vallées mêmes du Tigre et de l'Euphrate... *En hiver*, il y » *gèle fort peu*, et il y *pleut rarement ; l'été* y est très » très sec et *excessivement chaud. Dès le milieu du prin-* » *temps* tous les végétaux y seraient *brûlés* par l'ardeur du » soleil, s'il n'y avait, dans le nombre, beaucoup de plantes » grasses et d'arbustes, qui conservent, au milieu même de » l'été, leur fraicheur et leur verdure. » Or, l'embouchure du Khabour est près du 35e degré de latitude et Anah vers 34°, 30′. C'est donc dans la région décrite en dernier lieu que le système proposé suppose un *hivernage forcé* jusqu'au commencement de juin. N'insistons pas, et rappelons-nous seulement que l'auteur du système vit en Norwège.

Mais si, avec la chronologie scientifique, nous plaçons le règne d'Aménophis vers le XVIIe siècle, c'est-à-dire trois à quatre siècles avant l'année de coïncidence, le 1er thot sera en arrière de deux mois et demi, c'est-à-dire reporté à la seconde moitié de septembre. Le 26 tybi sera reporté au milieu de février, et le mois d'épiphi ne commencera pas avant le mois d'août. Si la campagne, interrompue peut-être par des négociations infructueuses (2), puis par des *chaleurs intolérables* ne recommença que vers la fin d'épiphi, on se trouvait alors

(1) Vivien de Saint-Martin, *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, art. Djezireh (Al.) ; vol. II, p. 66.

(2) S'il y en eut, elles feraient songer à celles de septembre-octobre 1812, sauf qu'elles auraient conduit les Egyptiens presqu'au moment où ils auraient été immobilisés par la chaleur au bord de l'Euphrate. La chaleur est affreuse en juillet, même sur les hauteurs au N. E. de Mossoul. (Layard, *Nineveh and Babyl.* p. 185-188.

aux approches de l'équinoxe : une marche en plaine était supportable pour les Egyptiens ; mais ce n'est ni la glace, ni la neige qui les avaient arrêtés.

J'ai pris les termes du raisonnement de M. Lieblein tels qu'il les donnait, pour faire la critique intégrale de son œuvre. Maintenant je dois ramener la question à son véritable état. Il y avait un double lapsus dans l'énoncé de M. Maspero ; il a écrit épiphi, au lieu de hathyr, qui se trouve dans le texte (1), et, en employant le mot *hiverner*, il a pris le premier qui se trouvât sous sa plume, pour indiquer un intervalle dans la marche conquérante d'Amenhotep, sans songer à faire le calcul des saisons ni des dates, calcul qui n'entrait pas dans l'objet de son récit. En fait, les lignes qui séparent la mention de tybi et de hathyr ne laissent entrevoir nulle part, si je ne me trompe, l'idée d'une saison rigoureuse, pas même celle d'une interruption proprement dite dans les opérations militaires, mais de l'effet désastreux produit par le glaive du roi, de la terreur qu'il inspire, de mouvements opérés d'abord sur un canal, puis dans la plaine, mais sans noms de lieux ni marche foudroyante, puisqu'Amenhotep ne paraît sous des murs de Ninive qu'au mois de hathyr et par conséquence après un intervalle de *neuf* mois pleins, au lieu de cinq. Il est donc doublement et triplement impossible de reconnaître ici cet hivernage sur lequel repose *uniquement* l'argument de M. Lieblein. Mais, encore une fois, quand la *pierre* donnerait épiphi, cet argument serait réfuté par le climat, et refuté d'une manière invincible.

X.

Les calculs de M. Lieblein : Ramsès II.

Ramsès II paraît aussi dans la discussion du système, à la page 95 du 1[er] volume du *Recueil*, au sujet d'un fait très bien connu. Il s'agit de la campagne de l'an V, celle qui est

(1) Un ami a bien voulu me faire expédier la copie de l'inscription indiquée, prise dans le manuscrit de Champollion et M. Pierret a eu, sur ma demande, la bonté de collationner sur le texte les *noms des mois*, où un signe mal tracé sur la copie me laissait de l'embarras.

décrite dans le poëme de Pentaour. « La version du temple d'Ibsamboul commence ainsi, dit l'auteur : L'an V, le 9 épiphi, du règne de Ramsès II, S. M. fut dans le pays de T'ahi pendant sa seconde expédition victorieuse ; la même date ... commence aussi la version de Louqsor, et, sans aucun doute, elle indique le jour où Ramsès quitte le pays de T'ahi pour entrer en campagne... T'ahi était le nom d'une contrée de la Syrie. M. Chabas nous dit, comme résultat de ses recherches sur la situation de ce pays : le nom de Tsaha pouvait régulièrement être donné à la contrée qui avoisinait la frontière orientale da l'Egypte. M. Lieblein ajoute que l'an V de Ramsès tombant, selon son système, en 1175, le 1[er] thot y correspondait au 1[er] juin grégorien et par suite le 4 épiphi au 1[er] avril, saison fort bien choisie pour le début des opérations.

Avant d'aller plus loin, examinons bien les textes. Le bulletin en prose, traduit et commenté par M. Chabas dans la *Revue archéologique* (1[re] série, 30[e] volume) et exposé par M. de Rougé dans son cours de 1867, nous apprend qu'au jour indiqué le roi était au S. de Kadesch, loin de la frontière égyptienne, comme on voit, puisque Kadesch était sur l'Oronte ; et le poëme nous apprend que, la même année, juste un mois auparavant, le roi avait dépassé la forteresse de T'aru située, on le sait, sur l'isthme ou près de l'isthme de Suez, après y avoir amené ses forces en descendant le Nil.

Si, d'autre part, nous plaçons le début du règne de Ramsès II un peu avant le milieu du XVI[e] siècle, comme le veulent les synchronismes exposés plus haut (ce règne n'ayant pas moins de 67 années, d'après les dates monumentales), c'est-à-dire environ 140 ans avant l'année de coïncidence 1322, le 1[er] thot de cet an V se trouvera placé environ 35 jours après le 8 juillet grégorien, c'est-à-dire à la mi-août. Supposons le 15 août : le 9 épiphi tombera au 19 juin, et le 9 paoni, passage de la *frontière*, au 20 *mai*. La différence avec la date de ce passage calculée par M. Lieblein n'est pas énorme. Elle est importante cependant ; ce serait surtout la fin de juin qui serait, en Syrie, une époque pénible pour les opérations militaires ; mais de cette campagne nous ne connaissons que la bataille racontée

dans le poème et ses conséquences; nous n'en savons pas les antécédents prochains, et c'est pourtant là ce qu'il faudrait savoir pour raisonner en pleine connaissance de cause sur l'ouverture des opérations.

Disons d'abord que la température estivale de la Syrie du nord et de la Phénicie, quand elle était rafraîchie par le voisinage des montagnes et par les brises de la mer, ne devait pas être insupportable aux Egyptiens; et Kadesch était vers la latitude d'Aradas, près des pentes septentrionales de l'Anti-Liban. D'autre part les guerriers égyptiens étant, durant la paix du moins, soldés en fonds de terre, à l'aide desquels ils entretenaient leurs familles, ils ne devaient pas, à moins d'urgence, entrer en campagne avant la récolte, qui, en Egypte se fait en mars et avril, et il fallait ensuite du temps pour la mobilisation et la concentration des corps d'armée. Enfin et surtout nous ignorons absolument si Ramsès a eu le libre choix du temps pour son entrée en campagne, si une aggression imminente de la part des confédérés, que le roi des Khètas avait fait venir de fort loin, n'a pas obligé l'Egypte à se hâter pour conserver l'avantage d'un mouvement offensif. Les confédérés du N. O. de l'Asie mineure n'avaient guère pu arriver avant avril dans la vallée de l'Oronte, et quand on les sut en armes, on ne pouvait attendre à l'année suivante pour aller les attaquer (1).

(1) Avant de quitter Ramsès II, je ne veux pas négliger une autre tentative faite récemment pour rectifier la chronologie de son règne, celle d'un éminent critique, M. Wiedemann. Dans la *Zeitschrift* de 1879, relevant une mention des listes d'Africanus, qui paraît placer Bocchoris (XXIVe dynastie) au milieu du VIIIe siècle, l'an 990 d'une ère, il suppose que cette ère est celle dont l'an 400 est désigné, dans une inscription bien connue, comme appartenant à la XIXe dynastie, et il en conclut que Ramsès II régnait dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il lui attribue par conséquent l'année de coïncidence qu'un texte de Ramsès III attribue à Ramsès III lui-même. Pour combattre ce texte calendaire, il faudrait autre chose que la lecture contestée (M. Wiedemann le reconnaît) d'un mot appartenant à un manuscrit postérieur de bien des siècles. Il faudrait aussi prouver que, s'il s'agit ici d'une ère, c'est celle dont l'an 400 était mentionné ailleurs. Or, cette preuve on ne l'a pas faite, et l'on n'a pas même essayé de la faire. Sacrifier le certain à l'incertain ce serait faire entendre qu'il n'y a pas de science et qu'il ne saurait jamais y en avoir. A l'extrême rigueur on pourrait supposer que cette ère mentionnée au sujet du règne de Bocchoris est la date de l'expulsion des Hyksos, qui serait, en ce cas, arrivée vers le milieu du XVIIIe siècle. Mais le silence des monuments ne permet guère d'accepter l'existence d'une ère historique nationale chez les Egyptiens.

XI.

Les calculs de M. Lieblein : Ramsès III.

Une autre mention appartient, dans le travail de M. Lieblein, à l'histoire de Ramsès III. Rappelons d'abord qu'en plaçant ce règne à la fin du XIe siècle au lieu de le laisser au XIVe, l'auteur se met en contradiction, non plus seulement avec les déductions à tirer de textes connus, mais avec le texte d'une inscription de ce Ramsès, qui énonce comme appartenant à son époque, le retour de l'année de coïncidence. L'on pourrait donc se demander pourquoi, rejetant un témoignage épigraphique contemporain et officiel, concernant un fait au sujet duquel le scribe ne pouvait être ni trompé ni trompeur, l'auteur nous demande d'accepter les conclusions plus ou moins prochaines ou plus ou moins éloignées qu'il tire d'autres inscriptions. Mais il nous faut poursuivre jusqu'au bout l'entreprise commencée d'examiner, l'une après l'autre, ses appréciations au sujet de tous les faits qu'il signale (1).

Un tableau avec inscription représente un triomphe de Ramsès III sur les Libyens, le 7 méchir de l'an XIe de son règne (Dümichen, *Histor. Inschr.* XIII-XV). Méchir, était le 6e mois de l'année; il comprenait donc le solstice d'hiver de l'année normale, et si nous partons du 8 juillet grégorien, comme date du lever héliaque de sothis, le 7 méchir correspondra au 11 décembre 1322; en reportant cette XIe année en 1012, M. Lieblein identifie le 7 méchir au 28 septembre grégorien, date qu'il tient ponr très acceptable, car, dit-il, après avoir terminé sa campagne dans le printemps (nous ignorons le jour précis de son début), le roi rentra à Thèbes le 28 septembre. Pourquoi la campagne a-t-elle dû avoir lieu dans le printemps, et pourquoi le triomphe est-il célébré en pleine inondation, longtemps après que

(1) Voy. *Recueil*, vol. I, p. 96-101.

toute opération de campagne est devenue impossible, nous n'en savons rien absolument; c'est une hypothèse toute gratuite, en contradiction avec l'affirmation officielle non-seulement du même règne, mais de la même année sur le retour de l'année de coïncidence; il est donc permis de ne pas insister davantage.

Mais une autre inscription de la même année (Dümichen, *ibid.* XVIII-XIX), racontant une invasion repoussée, dit que le 10 (X ?) mésori fut le commencement de la victoire de l'Egypte (l. 24 de cette inscription). L'auteur essaie de montrer que cette campagne, racontée avec de prolixes développements de rhétorique, mais sans détails topographiques, et qui est dirigée contre les Tamahou et les Mas'awas', a eu l'Asie pour théâtre. Or, dit-il « pendant l'hiver les routes, en Palestine, sont sales, effrondrées et impraticables... Quand la pluie a cessé, la saleté disparaît aussitôt et les chemins deviennent bons. Dans les mois d'avril et de mai, le ciel est serein, l'air doux et la nature belle... Mais, il serait absurde, sans des causes pressantes de différer (l'entrée en campagne) jusqu'à la fin de mai, où commencent les chaleurs torrides. » Or, le 12 méchir de cette année correspondrait au 1er avril, d'après le calcul de M. Lieblein, tandis que, si elle appartient à la seconde moitié du XIVe siècle, soit 320 années plus tôt, il nous faudra reporter le 12 mésori au mois de juin.

Ceci serait assez grave, s'il s'agissait d'une campagne offensive, commencée au choix de Ramsès, et s'il était certain qu'elle a eu lieu dans la Syrie méridionale, mais l'une et l'autre assertion sont écartées par l'inscription même dont il s'agit. En effet, aux l. 4-5 et surtout 19-20, on voit qu'elle raconte une invasion qui avait *violé les frontières* de l'Egypte; et quant aux deux peuples nommés plus haut comme ayant été défaits dans cette guerre, les Tamahou, désignés plusieurs fois par M. Brugsch comme habitant *le nord de l'Afrique* (1) figurent dans le fameux tableau des races (2) sous un costume qu'il est impossible d'attribuer à des Syriens. Il y a plus : dans le paragraphe II de son mémoire de 1807 *sur les attaques dirigées contre l'Egypte par les*

(1) *Geogr. Inschr.* t. II, p. 82, 86, 91.
(2) *Ibid.* pl. 1.

peuples de la Méditerranée (au temps de Mérienphtah Ier), M. de Rougé fait observer que, si, dans ce tableau des races, le Tamehu représente « un groupe de nations à la peau blanche, aux yeux le plus souvent bleus et aux cheveux bruns ou blonds, quelquefois roux..., on s'aperçoit promptement que les Egyptiens avaient choisi pour type traditionnel du Tamehu le rameau qu'ils connaissaient le mieux, c'est-à-dire le plus voisin de leurs frontières, le Libyen. La coiffure est caractéristique... On ne trouve sur les monuments que les Rebu (1) et les Mas'uas' qui soient ainsi coiffés. » Et il ajoute un peu plus loin : « les Mas'uas' composaient une nation libyenne très puissante. C'est avec toute raison que M. Brugsch. (*Geogr.* T. II, p. 80, cf Hérodote, IV, 191), a reconnu ici les Μάξυες, qu'Hérodote nous dépeint comme des peuples de Libye adonnés à l'agriculture... Ainsi que nous le verrons plus tard, les Mas'uas' avaient des cultures soignées, et ils étaient extrêmement riches en troupeaux de toute espèce. » Et M. Brugsch avait, dix-neuf années auparavant, dit, à la page citée par M. de Rougé : « Lubim, Λίβυες sont des formes dérivées du nom national du pays qui borne l'Egypte dans le nord de l'Afrique... Comme alliés fidèles des Temhu et des Lebu, paraissent en première ligne, sur les monuments, les peuples qui portent sur les murs des temples et sur les rouleaux de papyrus le nom de Mas'awas'a. Leur représentation ne diffère, ni quant à la physionomie ni quant au costume, de celle des Temhu ou des Lebu... A Medinet-Habu, les Mas'awas'a sont comme une section du pays des Temhu... à cette époque (celle de Ramsès III) les Mas'awas'a devaient en occuper le Sud et les Lebu le Nord, car, dans le tableau (2), leur chef est lié avec la plante (symbolique, du Sud, » (et le chef Libu avec celle du Nord (3). Assurément jamais la

(1) Ou Libu; cf. Brugsch. II, 80; v. infra. — Le travail de M. de Rougé a paru dans la *Revue archéologique* : les passages cités ici appartiennent aux pages 15-17 du tiré à part. A la page 14, l'auteur avait dit expressément que les Rebu et les Mas'uas' étaient les deux principales peuplades de l'Afrique à cette époque. On sait d'ailleurs qu'il est souvent difficile de distinguer le R du L dans la transcription des mots égyptiens.
(2) Voy. pl. VIII et IX du second volume des *Geogr Inschr.*
(3) J'ai traduit littéralement les lignes de la page indiquée qui se rapportent au fait débattu.

plante du Sud n'a pu être donnée à un peuple syrien. Les Mas'awas'a, les Tamahu, les Libu ne sont aucunement nommés dans la grande inscription de l'an VIII, traduite par M. Chabas dans ses *Etudes sur l'antiquité historique* et qui raconte avec détails une invasion asiatique, mais ce dernier fait suffirait pour expliquer que le scribe narrateur de la guerre des Tamahu dans la guerre de l'an XI ait rappelé que Ramsès est aussi la terreur des Asiatiques, sans qu'il y ait aucunement lieu de comprendre parmi ceux-ci les peuples que nous avons nommés. M. Lieblein lui-même attache peu d'importance à cette vague mention. Enfin nous connaissons la géographie syrienne de cette époque par *d'innombrables* textes égyptiens, hébraïques et assyriens : *jamais* ni Tamahu ni Mas'awas' n'y figurent.

S'il en est ainsi, sur quoi donc se fonde-t-il pour supposer que cette campagne a eu lieu en Palestine? Sur deux faits que l'on va juger. 1° Le texte cité se termine par ces mots : « Il porte la harpé de l'Egypte sur la tête du peuple de S'etet. » Or, des inscriptions *de l'époque romaine* mentionnent deux S'etet dont *l'un paraît* désigné comme *occidental*; *donc* c'est de *celui-ci* qu'il s'agit dans le texte de Ramsès III, *donc* la guerre en question a eu lieu en Syrie. 2° Le grand papyrus Harris porte ces mots. « J'ai saccagé les S'aarou, les tribus des Shasou, abattant leurs cabanes avec leurs hommes, leurs biens, leur bétail également. » « Une stèle raconte aussi que le roi Ramsès III a vaincu le pays de Khar (la Syrie). Aucune des inscriptions du temple de Médinet-Habou publiées jusqu'ici ne fait mention de cette guerre de Syrie, si ce n'est celle du 10+X mésori de l'an XI, dont je parle actuellement. M. Chabas fait observer que Champollion, dans ses Lettres (p. 160), rapporte à l'an XII de Pharaon sa campagne principale contre les peuples d'Asie... Il est fort probable que la guerre de l'an XII en la même que celle qui commença le 10+X mésori de l'an XI. » Mais, répondrai-je, au temps de Champollion l'ethnographie des peuples nommés dans les textes hiéroglyphiques naissait à peine; il y a vu des Scythes dans les Khétas. Quant à la guerre des Saaru et des Shasu, le papyrus Harris (p. 76-77) ne paraît nullement la confondre avec la guerre de Mas'uas' et des Libu. De plus celle-ci,

je le répète, *est développée* dans l'inscription de l'an VIII, dont M. Lieblein paraît avoir complétement oublié l'existence. Il a de même oublié celle de l'an V traduite aussi par M. Chabas et où il est dit expressément, que les *Libyens* et les Maschoua (schas), vaincus par le roi, représentaient ensemble le peuple des Tamahou. On n'est donc pas réduit au texte indiqué par M. Lieblein pour retrouver le souvenir d'une guerre en Asie ou sur les frontière d'Asie. Enfin, dès 1855, dans sa *Notice* sur quelques textes hiéroglyphiques publiés par M. Greene, (T. 1). M. de Rougé montrait clairement que la guerre des Tamahou était *antérieure* à celle de Syrie.

Ainsi pas une seule des conclusions historiques, par lesquelles le savant norwégien veut confirmer son système, n'arrive même à la vraisemblance, et quelques-unes sont absolument contradictoires avec les faits les mieux établis, même en dehors de toute considération chronologique, même en dehors de toute connexion ou contradiction avec des synchronismes connus. En sera-t-il autrement du dernier argument énoncé dans le *Recueil*, c'est-à-dire de celui qui repose sur l'année agricole de l'Egypte?

XII.

Les calculs de M. Lieblein : Ramsès XIII et l'année agricole.

L'auteur a voulu (1) retrouver, par ce moyen, la date du règne de Ramsès XIII, l'un des derniers de la xxe dynastie. Il s'agit d'abord de recettes royales, de grains emmagasinés le 16 hathyr de l'an XII, recettes mentionnées à la planche LXV des papyrus de Turin. La presque totalité des semailles, dit l'auteur, se référant surtout au *Mémoire* de M. Girard sur *l'agriculture de l'Egypte*, se font pendant l'hiver et la récolte commence en avril ou mai, selon qu'il s'agit de l'orge ou du froment. Mais la récolte et le battage prennent un temps considérable dans un pays où les procédés sont primitifs. On arrive donc ainsi aux premiers jours

(1) *Recueil*, T. I, p. 141-152.

de juin; et, en 896, année que M. Lieblein estime être la XIIe de Ramsès XIII, le 16 hathyr correspond au 11 juin.

Il y a encore ici trop d'hypothèses. Les bras ne devaient pas manquer à l'exploitation du domaine royal et par conséquent la longue durée de la récolte et du battage est, dans le cas présent, une opinion arbitraire. Puis, si nous précisons les faits, avec M. Girard (1re partie, section V, § I), en ce qui concerne le froment, nous reconnaîtrons que les semailles commencent immédiatement après la retraite des eaux, c'est-à-dire, vers le commencement d'octobre dans la Haute-Egypte et 15 jours plus tard dans le Delta... Dans les différentes provinces de la Haute-Egypte, la culture du blé qui a été semé dans les terres inondées naturellement n'exige aucun travail, depuis l'époque des semailles jusqu'à celles de la moisson, c'est-à-dire, pendant *l'espace de* 5 *à* 6 *mois*. Ainsi, dans la Haute-Egypte (ce qui est probablement le cas, comme nous le verrons), la moisson a lieu au plus tard dans le commencement d'avril, et les blés royaux étaient probablement prêts pour l'enmagasinage dès les premiers jours de mai, sinon plus tôt. Du reste l'auteur reconnaît des différences assez notables, quand à ces indications touchant l'année agricole, entre les renseignements de Girard, ceux de Wilkinson et ceux qu'il a recueillis lui-même; il pense que tous sont exacts, mais relatifs à des localités distinctes. Je m'en tiens à ceux que l'administration française a recueillis et publiés; ils doivent correspondre à l'ensemble.

Or quand la fin d'avril grégorien a-t-elle correspondu au milieu d'hathyr, c'est-à-dire à un intervalle de 75 jours après le 1er thot, qui se trouverait alors à la mi-février, quatre à cinq mois avant le thot normal? Ce serait, non pas au commencement, mais à la fin du IXe siècle, peu avant la conquête éthiopienne, sur laquelle il n'y a pas de conjecture à faire, puisque la chronologie est *précise* à partir de l'avènement des rois saïtes qui lui succèdent après trois règnes seulement. Donc, il faut en revenir à la sagesse vulgaire qui nous assure que qui prouve trop ne prouve rien. Cependant il s'agit bien de recettes de grains. M. Lieblein donne même des raisons satisfaisantes de croire que les

planches C et CI du même recueil forment la suite de la pl. LXV; elles continuent à marquer ces recettes, l'une pour la suite d'hathyr, l'autre pour le mois suivant, celui de choiak, avec cette double circonstance que les localités nommées appartiennent à la Thébaïde, et qu'en certains endroits on parle de blés reçus de la main des laboureurs. On ne peut pas admettre assurément, et M. Lieblein a bien raison de le dire, que, maintenant avec M. Lepsius la date de Ramsès XIII à la fin du XIIe siècle on doive supposer les opérations de la récolte se terminant de la fin de juillet au commencement de septembre, quand toute l'Egypte est sous les eaux. Mais pourquoi se jeter dans un labyrinthe de contradictions en confondant l'emmagasinage dans les greniers des fermes avec les recettes dans les greniers de l'Etat? L'explication du fait est bien simple. Pour conduire les grains perçus au trésor de Thèbes, on a choisi la navigation à voiles, toujours possible en amont durant les vents étésiens, plutôt que l'opération lente et pénible du hallage; et les vents étésiens nous reportent précisément à cette période de l'année que M. Lieblein voulait éviter.

XIII.

Autre argument tiré de l'année agricole.

Enfin il met sous les yeux du lecteur quelques lignes d'un manuscrit appartenant à l'an III d'un règne incertain, que la paléographie le conduit à placer dans le cours de la XXe dynastie. Adoptant l'explication philologique qu'en a donnée M. de Rougé dans la *Zeitschrift* de décembre 1868, il y signale le commencement du battage au 26 paophi et la fin au 29 hathyr, le verso d'une autre page de ce manuscrit (dont le contenu est très varié) plaçant au 4 choiak un compte de grains vannés. M. Lieblein pense que ces deux morceaux se suivent et il fait remarquer que son système ferait coïncider à peu près hathyr avec le mois de juin pour l'année 950, qu'il attribue approximativement au règne en question,

N'ayant ni l'habitude de l'égyptien cursif ni la connaissance du manuscrit original, je dois me reconnaître tout-à-

fait incompétent touchant l'argument paléographique, faisant seulement observer que M. de Rougé regarde cette page comme appartenant au règne de Ménéphthah; il n'a pas d'ailleurs de doute sur l'exactitude de la traduction concernant le battage dans le premier fragment; il en a un peu en ce qui concerne le second, Mais surtout il doute beaucoup que, dans un manuscrit tel que celui qu'il décrit, les deux fragments séparés par un assez long intervalle soient la suite l'un de l'autre; notons même que celui qui concerne le mois de choiak a été trouvé plusieurs pages *avant* celui qui concerne le mois d'hathyr, et que deux autres passages, tout-à-fait isolés des deux premiers, offrent aussi quelques mots concernant des comptes de grains. Cette dispersion et le mélange avec des lignes qui, sans contestation aucune (M. Lieblein le reconnaît hautement) ne ressemblent qu'à des fantaisies, des dictées ou des *exercices d'écriture*, persuadaient à mon illustre maître qu'il n'y a absolument aucune conclusion historique à tirer de ces passages, insistant d'ailleurs sur l'impossibilité de reporter au IXe siècle, résultant de la date indiquée, le règne de Ménéphthah, dont la place est connue dans l'histoire. La distance est beaucoup moindre, sans doute, en ce qui concerne les derniers Ramessides, mais l'impossibilité historique subsisterait néanmoins.

XIV.

Conclusion.

Ainsi, pour conclure, pas un seul des faits allégués par le célèbre égyptologue ne contient logiquement les conclusions qu'il présente à l'appui de son système. De ces conclusions les unes seraient *incertaines*, quand même nous n'aurions pas de points de repère coucernant la chronologie du nouvel empire, les autres devraient, dans tous les cas, être *éliminées* même du nombre des *simples hypothèses*. De plus ces points de repère doivent être maintenus : le grand papyrus Harris a fait disparaître la discordance qui semblait exister entre deux d'entre eux. Cela étant, la conclusion s'impose et il n'est pas même nécessaire de la

formuler. Mais si elle est purement négative, il n'y pas lieu pour cela de regretter les longs développements qui précèdent. Ecarter ou prévenir une erreur, surtout une erreur destructive de tout un ensemble de vérités chronologiques, c'est servir la science aussi bien au moins qu'on le ferait par la découverte d'une vérité nouvelle, et, quand il s'agit d'un savant dont l'autorité est celle de M. Lieblein, tous les efforts des amis de la science ne sont pas de trop pour combattre une erreur qui se réclame de son nom.

F. Robiou.

tions, des langues différentes ont dû naître sur divers points du globe avant qu'une langue primitive régulièrement constituée et qui ait laissé des traces durables ait pu se former.

3° Que si l'on cherche à se demander quelles sont les races qui n'ont pas été atteintes par le déluge, on reconnaît entre les familles aryenne, sémitique et chamitique, que la Bible nous représente comme issues de Noé et qui forment la race blanche, une similitude de caractères que nous ne retrouvons plus chez les autres races, dont elles diffèrent profondément et que ce fait, joint à d'autres motifs que les sciences nous révèlent, permet de croire que ces dernières races n'ont pas été atteintes par le déluge.

Au surplus, nous n'avons pas la prétention de résoudre toutes ces questions parfois si délicates. Nous avons voulu seulement, nous appuyant sur des faits et des données scientifiques, qui ne nous ont paru nullement en désaccord avec les textes bibliques, soumettre notre manière de voir à tous les amis des sciences.

G. DE DUBOR.

L'ÉTHIOPIE AU TEMPS DE TIBÈRE

ET LE TRÉSORIER DE LA REINE CANDACE.

Nous lisons dans les *Actes des Apôtres*, chap. 8, v. 27-40, qu'un des premiers personnages étrangers à la Palestine même, baptisés par un des Apôtres, par Philippe, fut l'εὐνοῦχος δυνάστης, préposé aux trésors de la reine Candace d'Éthiopie. Cet homme, dont le nom ne nous est pas parvenu, était juif; il avait visité Jérusalem et retournait dans sa patrie, lorsque Philippe le rencontra et lui prêcha l'Évangile. Cette histoire, en nous faisant connaître le premier Éthiopien qui reçut le christianisme, est de la plus grande valeur pour l'histoire de la propagation de notre religion. Pour ce motif, je crois que la question de savoir qui fut cette reine Candace, dont parle le texte, et où elle régnait, pourra intéresser les lecteurs de cette Revue.

L'Éthiopie dont notre texte parle n'est certainement pas, comme on le prétend si souvent, l'Abyssinie. M. Dillmann (1) a démontré dans un mémoire resté classique que les anciens comprenaient sous le nom d'Éthiopie le pays au sud de l'Égypte, depuis Syène jusqu'à Meroë, mais que ce nom n'a rien du tout à faire avec la contrée occupée aujourd'hui par les Abyssiniens. C'est seulement au moyen âge que ces peuples ont adopté eux-mêmes pour leur pays le nom d'Éthiopie, parce qu'ils le trouvaient dans la Bible grecque et qu'ils acquéraient, en adoptant ce nom, l'honneur d'être nommés dans les Livres Saints. Pour les temps plus anciens, l'Éthiopie est la vallée du Nil vers le sud, et non celle qui s'étend à l'est. C'est donc dans cette vallée que nous avons à chercher le royaume de Candace.

Nous ne savons que très peu de chose de l'histoire de ce pays au commencement de notre ère. Les Ptolémées avaient

(1) *Ueber die Anfänge des Axumitischen Reiches* dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1878, p. 177, sqq.

étendu leur puissance au-delà des Cataractes; leurs inscriptions se trouvent assez souvent au sud de Syène. Lorsqu'Auguste occupa l'Égypte, ce pays devint une partie de l'empire romain. Mais peu d'années plus tard (25 a. Chr.) la reine Candace d'Éthiopie fit une invasion dans les provinces romaines. La Thébaïde, Élephantine, Philae et Syène furent prises par les Éthiopiens; les trois cohortes romaines qui formaient la garnison du pays furent attaquées et détruites. Ce fut l'année suivante seulement que le préfet de l'Égypte, C. Petronius, put prendre sa revanche de cet échec. Il attaqua les Éthiopiens, les chassa de l'Égypte, et prit la forteresse de Pselchis au-delà des Cataractes; une ville après l'autre tomba entre ses mains; il s'avança jusqu'à Nabata près de Meroë (1), ville qui fut plus tard (2) et était probablement déjà alors la capitale de l'Éthiopie. Mais l'armée de Petronius n'étant pas assez forte pour pouvoir occuper toute cette contrée, il se retira jusqu'à la ville de Premnis, qu'il fit fortifier. Lorsque les Éthiopiens essayèrent l'année suivante de reprendre la ville, Petronius les attaqua et battit leur armée commandée par la reine elle-même; aussi les Éthiopiens le prièrent-ils de leur accorder la paix, ce que fit Auguste en 21 a. Chr.

Depuis ce temps-là nous trouvons les noms des empereurs romains sur les monuments de l'Éthiopie. Auguste, Tibère et leurs successeurs y firent bâtir des temples; les inscriptions qui s'y trouvent sont datées d'après les années de leurs règnes. Ainsi nous trouvons, par exemple, à Philae les dates des années 31 et 38 du règne d'Auguste (2 et 8 ap. Chr.) et à Pselchis, l'an 32 du même règne (2 ap. Chr.) (3). Du règne de Tibère nous voyons citées à Philae l'an 8 (22 ap. Chr.), à Pselchis les années 14, 19 et 21 (26, 31 et 33 ap. Chr.) (4). Les empereurs suivants y sont nommés de même; aussi l'on pourrait croire que l'Éthiopie fût dès lors une province romaine. Mais plusieurs renseignements que nous fournissent les auteurs classiques nous montrent que

(1) L'empereur Auguste dit lui-même dans le *Mon. Anc.* : « in Aethiopiam usque ad oppidum Nabata perventum est, cui proxima est Meroe. »
(2) Voy. p. ex. *Aristides*, éd. Dindorf, II, p. 461.
(3) *Corp. Inscr. Græc.* N° 4,909 ; 4,922 ; 5086 ; cf. 4,922b et 4,923.
(4) *Corp. Inscr. Græc.* N° 4,940 ; 5,104 ; 5,074 ; 5,101.

tel ne fut pas réellement le cas; que les Éthiopiens surent reconquérir de temps en temps leur liberté, et que leur indépendance fut même plusieurs fois reconnue par les empereurs romains. Ainsi l'on voit fixer, vers l'an 180, la frontière égypto-éthiopienne entre Élephantine et Philae (1). L'empereur Pescennius Niger fut forcé plus tard de reconnaître comme légitime (2) un roi de la Thébaïde, qui fut sans doute un Éthiopien. Malheureusement les écrits, que nous possédons sur ces époques, sont si peu explicites que nous ne savons ni de quelle manière ces contrées furent perdues par les Romains, ni comment elles furent reconquises; car, les inscriptions nous l'attestent, les empereurs régnèrent parfois encore sur le sud de l'Égypte et exercèrent même leur influence sur l'Éthiopie et cela longtemps encore après cette date.

A côté de ces inscriptions romaines, nous en trouvons des rois éthiopiens, qui paraissent provenir à peu près du même temps. Ainsi nous voyons à Thèbes, à côté d'une des portes du temple de Tutmes III à Medinet-Habu, plusieurs bas-reliefs avec inscriptions provenant d'un roi éthiopien. Une inscription analogue, mais mal conservée, se lit dans les carrières au nord du temple de Qurnah au-dessous d'un bas-relief, représentant le serpent Uraeus et un bélier. A Coptos, on a trouvé des monnaies en cuivre des Ptolémées portant la légende βασιλεως Πτολεμαιου, mais dont les traits et le travail sont tout à fait barbares. A Philae on a découvert une inscription grecque du roi Psentes d'Éthiopie (3) et une longue série d'inscriptions dans l'écriture encore indéchiffrée des Éthiopiens. A Debod, à Dakkeh, à Kalabscheh, etc., nous retrouvons des restes du même peuple, dont les monuments les plus importants couvrent les plaines de Barkal, de Meroë et des environs. C'est le mérite de M. Lepsius, d'avoir le premier étudié ces monuments et de les avoir publiés dans la 5e partie de ses « *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien.* » Depuis lors, ces matériaux ne se sont

(1) *Aristides*, éd. Dindorf, II, p. 457.
(2) Spartian. Pesc. Nig. 12 ; cf. Lumbroso, *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, p. 50-55.
(3) Letronne, *Rech.* II, p. 224.

guère multipliés pour les temps postérieurs de l'histoire de l'Éthiopie.

Les données des inscriptions, dont nous venons de parler, nous montrent que la frontière entre l'empire romain et l'Éthiopie ne fut jamais bien fixée, qu'elle a changé assez souvent, mais en même temps qu'il est impossible de suivre l'histoire de ces changements successifs. — De même nous ne pouvons nous faire une idée exacte de l'ethnographie de ces contrées. Les noms des villes situées le long du Nil, qui nous ont été conservés par Bion et Juba chez Pline, par un auteur qui a écrit sur la guerre de Petronius et sur une expédition de Néron, par le géographe Ptolémée et d'autres, changent d'année en année et ne peuvent servir à rien. Ce brusque changement des noms de villes s'explique aisément. En effet, Strabon (1) nous apprend que, de son temps, les Libyens occupaient la rive occidentale du Nil, tandis que les Éthiopiens étaient établis à l'est. La suprématie sur les îles et les rives du fleuve, d'après le même auteur, changeait souvent entre ces deux peuples qui se faisaient parfois la guerre et se chassaient l'un l'autre de ces contrées. Cet état de guerre devait ruiner naturellement les différentes villes situées aux bords du Nil et provoquer la fondation et l'épanouissement d'autres cités.

Puisque nous ne pouvons ni refaire l'histoire des relations entre les Romains et les Éthiopiens, ni celle des guerres intérieures de l'Éthiopie, revenons au sujet principal de notre discussion et cherchons à trouver quelle fut la frontière du nord de l'Éthiopie au temps des Apôtres, c'est-à-dire à peu près au temps des empereurs Tibère et Gaius. Pour cette époque nous possédons une inscription égyptienne fort curieuse publiée depuis longtemps par M. Lepsius (2), mais non utilisée jusqu'à présent pour l'histoire. C'est un bas-relief qui se trouve dans la seconde chambre du temple de Dakkeh en Nubie. Nous y voyons en haut la légende royale du roi Ark-Amen, deux fois répétée « vivant à toujours, aimé par Isis ». Au-dessous de cette inscription

(1) XVII, p. 822.
(2) *Denkm.* V, pl. 17[e]; cf. Champollion. *Not. descr.* I. p. 119 sq.

paraît à gauche la représentation d'une offrande; l'autocrator Tibère offre l'image de la vérité d'un côté à Osiris et à Isis, de l'autre au dieu Thoth et à une déesse. Il est suivi des deux côtés par une femme nommée une fois Klâuaptrtat, — au lieu du premier T de l'inscription, il faut lire un K — l'autre fois Lauara. Comme toute l'inscription est remplie de fautes d'orthographe, je suis persuadé que ce nom n'est autre que celui de Cléopâtre. Le mot n'est pas entouré de cartouches, mais la femme est représentée avec une couronne royale et l'Uraeus au front. La fin de l'inscription est formée à gauche et à droite par une ligne verticale qui donne une fois le prénom, l'autre fois le nom du roi Ark-Amen, « vivant à toujours, aimé par Isis ». Deux autres bas-reliefs du même temple montrent le même roi Ark-Amen faisant offrande de la vérité à Thoth et à une déesse (1) et embrassé par les dieux Tum et Ment (2). Sur ces deux pierres il porte des couronnes royales.

Un roi du nom d'Ark-Amen se trouve nommé très rarement ailleurs qu'à Dakkeh; mais M. Lepsius (3) a retrouvé une pyramide portant le même nom près de Meroë; d'où il résulte que ce roi aurait régné depuis la Nubie jusque sur un pays assez avancé dans l'intérieur de l'Afrique. Nous ne savons rien ni de sa famille, ni de son histoire, et l'opinion émise par plusieurs savants, que le roi Atecher-Amen, dont on lit le nom à Debod, fut le prédécesseur ou le successeur d'Ark-Amen, est une pure hypothèse qu'on ne peut prouver jusqu'à présent par des données des monuments ou des inscriptions.

On a cherché à identifier (4) ce roi Ark-Amen avec le roi Ergamenes de Meroë, dont nous parlent plusieurs auteurs anciens (5). D'après eux ce roi aurait régné au temps de Ptolémée Philadelphe. L'Éthiopie aurait été jusqu'alors un pays gouverné par les prêtres. Ergamenes, élevé dans les idées grecques, voulut changer cet état de choses; il se

(1) Lepsius, *Denkm.* V. pl. 17[a].
(2) Lepsius, *Denkm.* V. pl. 17[b].
(3) *Nubische Grammatik*, p. CXIII.
(4) Voy. Lepsius, *Briefe aus Aegypten*, p. 122; *Nubische Grammatik*, p. CXIII; Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, III, p. 58.
(5) *Diodor*, III, 6. *Strabo*, XVII, p. 823.

gagna les sympathies de l'armée, rassembla des soldats, marcha contre le temple d'or, le temple principal de la contrée, le prit d'assaut et tua tous les prêtres. Depuis ce temps il régna en maître absolu sur Meroë et fut, ainsi que le dit expressément Diodore, l'ami du roi Philadelphe d'Égypte. — Du même auteur nous apprenons que Philadelphe guerroya contre les pays au sud de l'Égypte, que non seulement il fonda des colonies le long de la côte de la mer Rouge et dans l'intérieur du pays la ville de Ptolémaïs pour monopoliser le commerce d'éléphants, mais (1), qu'il entreprit aussi, accompagné des troupes grecques, une expédition guerrière, qui pénétra profondément dans l'intérieur de l'Éthiopie. — Si nous identifions Ark-Amen et Ergamenes, les données de nos auteurs ne s'accordent nullement. S'il est vrai que Philadelphe fut l'ami d'Ergamenes et qu'Ergamenes régna sur les pays environnant Dakkeh, alors Philadelphe ne put entreprendre une guerre en Éthiopie. Mais si nous écartons l'inscription de Dakkeh, les textes n'offrent plus de difficulté. Il s'en suit en effet qu'Ergamenes régna sur Meroë située fort avant à l'intérieur de l'Afrique et que Philadelphe pouvait conséquemment guerroyer tant qu'il voulait dans la Nubie, sans porter atteinte aux frontières de son ami. — D'un côté rien ne nous force d'identifier Ergamenes et Ark-Amen. Le nom d'Ark-Amen est formé en toute régularité et pouvait très bien être porté par plusieurs rois d'Ethiopie; et le nom d'Ergamenes, de son côté, est un nom grec pur, que l'on trouve aussi chez des auteurs qui n'ont jamais traité des affaires de l'Éthiopie, par exemple chez Isée. Puisque donc l'identification d'Ergamenes et d'Ark-Amen embrouille l'histoire de notre époque, nous devons nous résigner à les considérer comme deux personnages différents; de la sorte nous ne pouvons rien tirer relativement au roi Ark-Amen de Dakkeh, des écrits des Grecs; nous n'avons à consulter, en ce qui le regarde, que les inscriptions qu'il nous a laissées lui-même. C'est ce que nous allons faire.

Si nous regardons attentivement notre bas-relief égyptien nous y verrons indiquée clairement la position chronologique du roi Ark-Amen. Son nom y paraît à côté de celui de l'empereur Tibère; ces deux princes sont donc contemporains. Et le texte nous donne des informations plus étendues encore sur les relations qui existèrent entre ces deux personnages. La position des deux premières lignes gravées au nom d'Ark-Amen nous montre que ce fut lui qui dédia le temple aux dieux. Mais dans le bas-relief c'est l'empereur Tibère qui paraît en premier lieu, faisant offrande à ces mêmes dieux, tandis que le nom d'Ark-Amen est relégué à la dernière place. Nous voyons par là que Tibère est le prince qui règne effectivement et qu'Ark-Amen n'est qu'un roi inférieur, gouvernant ces contrées, de telle façon qu'il pouvait dédier des temples, mais qu'il était forcé néanmoins de témoigner dans les bas-reliefs de ses constructions son obéissance à un roi plus grand que lui, à Tibère. A côté de ces deux personnages il s'en montre un troisième, une femme qui paraît avoir porté le nom de Cléopâtre. Aucune des données de l'inscription n'indique ce qu'elle était, mais sa position et la couronne qu'elle porte font supposer avec probabilité qu'elle était reine. Nous ne saurions dire cependant si c'était la femme de Tibère ou celle d'Ark-Amen. Parmi les membres de la famille de Tibère il n'y a point de Cléopâtre qui peut paraître ici, mais il est possible que ce nom fût devenu, en Égypte, dans les temps postérieurs, un simple titre des épouses royales, et l'on pourrait citer à l'appui de cette opinion ce fait que le nom de Cléopâtre n'est pas entouré d'un cartouche dans notre inscription, comme c'est l'usage pour les noms des reines de l'Égypte. D'un côté, on est autorisé à supposer qu'elle fut la reine ou la reine-mère d'Éthiopie, représentée en personne, tandis que son mari ou son fils n'y est que nommé; car nous apprenons par les auteurs grecs, dont les données sont parfaitement d'accord avec les inscriptions éthiopiennes, que la reine et la reine-mère prévalaient dans ce pays sur le roi. Il serait donc fort extraordinaire que le nom de ces deux femmes manquât absolument sur notre monument. Dans ces conditions, je crois que la personne de cette femme doit rester l'objet d'une question ouverte jusqu'à ce que des textes plus explicites nous soient accessibles en ce qui concerne l'histoire du roi Ark-Amen.

(1) *Diodor*, I, 37

En tout cas la valeur principale de notre texte ne consiste pas dans ce nom de reine, ni même dans le nom du roi, mais dans ce fait, qu'il nous fait voir avec certitude, ce qu'était la condition politique de l'Éthiopie au temps de l'empereur Tibère et des Apôtres. L'Éthiopie, c'est-à-dire le pays au sud des Cataractes d'Assuan, était alors dans les mains de rois indigènes, mais ces rois étaient assujettis à la suprématie de l'empire romain. A cette dynastie de rois vassaux appartenait donc aussi la reine Candace dont le trésorier se fit chrétien. Malheureusement nous ne pouvons rien tirer pour l'histoire de ce nom de Candace ; car, ainsi que nous l'apprenons par un fragment de l'historien Bion (1), Candace n'est pas le nom d'un personnage déterminé, mais celui de toutes les mères des rois de l'Éthiopie; ce mot ne veut dire que reine-mère. Cette reine-mère était, d'après plusieurs auteurs, le premier personnage en Éthiopie, elle prévalait sur la reine elle-même, de sorte que l'on pouvait très bien la nommer brièvement βασιλίσσα, ainsi que le font les Actes des Apôtres et le dictionnaire de Suidas (2). Donc ni ici ni dans la guerre des Romains contre les Éthiopiens nous ne pouvons voir dans Candace un nom propre; c'est une appellation générale, comme l'était, par exemple, Brennus pour les commandants des troupes celtes ou César et Auguste pour les empereurs romains. Il ne serait donc pas impossible que nous enssions, dans cette princesse nommée Cléopâtre dans notre bas-relief, le même personnage que la reine Candace dont nous parle l'Écriture.

Le fait déjà suffisamment constaté que le royaume de cette Candace s'étendait jusqu'à la frontière d'Égypte, qu'il la touchait au nord de Dakkeh, peut-être entre Philae et Élephantine, et que ce pays formait une partie de l'empire romain, nous explique plusieurs circonstances qui, de prime abord, pourraient paraître surprenantes dans le récit des Actes des Apôtres. Ainsi la possibilité et même la facilité du voyage fait par le trésorier à Jérusalem pour y adorer dans le temple, nous est parfaitement expliquée du moment que nous savons qu'il était, en tant qu'Éthiopien, sujet de l'empire romain, et pouvait donc voyager sans difficulté dans l'intérieur des frontières de cet empire, qu'il n'avait pas besoin de passer les postes gardant les routes qui conduisaient dans l'empire. De la même manière s'explique que notre trésorier fût juif et le fût si publiquement qu'il allait à Jérusalem adorer son Dieu. Nous savons que les Juifs jouaient, depuis le temps des Ptolémées à Alexandrie et dans toute l'Égypte, un rôle très important, qu'ils purent y réclamer au temps des empereurs romains l'égalité politique et y furent toujours très nombreux. Philon prétend même qu'on comptait de son temps en Égypte à peu près un million de Juifs. Cette dernière donnée est probablement exagérée, car si elle était vraie, les Juifs auraient formé presque 12 °/₀ de toute la population égyptienne, ce que d'autres textes rendent improbable; mais par cela seul qu'on put leur attribuer ce nombre élevé, on voit la haute importance de l'élément juif en Egypte. Nous ne pouvons être surpris de les retrouver dans un pays voisin de l'Égypte, où ils s'occupaient probablement de commerce, et d'y voir parvenir un des leurs au rang de trésorier royal. Si l'on admet que la Candace de notre texte régnait en Abyssinie, l'explication de ce fait sera tout autrement difficile et il serait presque impossible de supposer qu'on y ait trouvé, déjà avant la destruction du temple de Jérusalem, des Juifs en grand nombre, et certes l'antipathie des peuples païens contre les Juifs n'y eut jamais permis qu'un d'eux parvînt au rang de trésorier et allât néanmoins à Jérusalem adorer un Dieu étranger à leur nation.

Nous ne savons rien d'absolument sûr des suites pratiques de la conversion du trésorier, s'il porta comme c'est probable (1) le christianisme dans son pays, s'il l'y propagea, ou si cette religion y mourut avec lui; mais c'est un fait curieux à noter, que nous trouvons de très bonne heure en Éthiopie à côté de plusieurs peuplades païennes d'autres qui furent chrétiennes; il y eut même assez tôt des royaumes exclusivement chrétiens. Seulement nos autorités ne nous permettent pas encore de fixer le moment chronologique où la religion chrétienne parvint à conquérir ces

(1) Frag. 5, chez Müller, *Fragm. Hist. Graec.* IV, p. 351.
(2) S. v. Κανδάκη.

(1) C'est aussi l'opinion d'Eusèbe, *Hist. eccl.* II. 1 (p. 47, éd. Dindorf).

contrées, ni quel rapport cette conquête eut avec la conversion du trésorier des Actes des Apôtres.

Résumons maintenant, avant de clore nos considérations, les résultats que nous avons obtenus ; ils peuvent s'indiquer en ces termes :

1. Le royaume d'Éthiopie, dont venait le trésorier des Actes des Apôtres, était limitrophe de l'Égypte et s'étendait au nord certainement jusqu'à Dakkeh de Nubie.

2. Ce royaume était gouverné par des rois indigènes ; nous en connaissons un qui régnait au temps de l'empereur Tibère et se nommait Ark-Amen.

3. Ce roi Ark-Amen était vassal de l'empereur Tibère ; en consacrant des temples il était forcé d'y représenter l'empereur ; des inscriptions et des actes écrits dans ses États pouvaient être datés d'après les années de règne des empereurs romains. Le nom de Candace qu'on lit dans les Actes des Apôtres n'est pas un nom propre, mais le titre de la reine mère d'Éthiopie. Nous ne connaissons donc pas exactement le nom du souverain du trésorier dont parlent les Actes ; mais si ce ne fut pas Ark-Amen lui-même, ce fut probablement son successeur.

4. L'existence d'un grand nombre de Juifs dans cette Éthiopie depuis le temps des Ptolémées est très probable, mais nous ignorons le moment précis auquel le pays fut christianisé.

Bonn.

Dr A. Wiedemann.

LA DIVINITÉ PERSONNELLE

DANS L'INDE ANCIENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

Les dieux-éléments du Rig-Véda : caractères, nature et origine.

L'objet de cette étude est de rechercher la manière dont l'Inde ancienne a conçu et développé l'idée de la divinité, du principe supérieur et personnel auquel s'adressaient ses hommages religieux. Nous l'étudierons d'abord dans le Rig-Véda et nous la poursuivrons dans les monuments postérieurs, où l'idée d'un dieu personnel finit par s'évanouir dans celle de l'unité universelle et indéterminée.

I.

Le Rig-Véda représente la première phase historique de la religion indienne. Avant d'en aborder l'étude, il est nécessaire de se fixer sur la valeur des données qu'il contient, et sur la manière de les envisager.

D'après une opinion récente, mais soutenue par des savants comme Whitney et Barth, les hymnes du Rig-Véda seraient une source plus que suspecte pour la connaissance de la religion commune des anciens Hindous. Dans son *Histoire des religions de l'Inde*, ce dernier s'exprime ainsi : « Je reconnais dans le Véda une littérature avant tout sacerdotale, qu'on ne peut appeler populaire en aucun sens... je n'en excepte pas même les hymnes. » « Les hymnes ne me semblent porter aucune trace d'origine populaire. Je crois plutôt qu'elles émanent d'un cercle étroit de prêtres, et qu'elles reflètent une vue des choses quelque peu particulière... je ne sais pas jusqu'à quel point nous avons raison de parler d'un peuple védique. Ce n'est pas à dire qu'il n'y

Les Nègres peints par eux-mêmes, in-8°, pp. 144, 1883.

Nous n'avons à apprécier ici l'œuvre de Saint-Jérôme et son premier fruit qu'au point de vue scientifique. et sous ce rapport aussi l'on ne peut qu'applaudir au zèle éclairé de ceux qui l'ont entreprise. Sauver de la destruction et de l'oubli, des idiomes nombreux qui vont se décomposant et se perdant de jour en jour, des documents qui, pour la linguistique et l'ethnographie, seront une ressource inappréciable, est certainement une œuvre des plus méritoires, et l'on ne saurait trop encourager et ses promoteurs et ses appuis.

Nous avons sous les yeux le premier fascicule des actes de cette société et certes il nous fait bien augurer de l'avenir de ses travaux. Ce n'est point une étude grammaticale, ni un premier lexique. mais une œuvre à la fois de linguistique et d'ethnologie. C'est un tableau de la civilisation qui est la vraie et qui peut se rencontrer chez le peuple le plus pauvre et le plus dénué de ressources matérielles.

C'est une collection de proverbes « La sagesse des Nègres », divisée par catégories d'idées où l'âme et l'intelligence du Nago vient se peindre avec une fidélité parfaite. On a donc une représentation exacte des mœurs, du degré d'intelligence et de moralité de ces populations déshéritées de la nature extérieure. N'est-ce point là la vraie culture?

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui aux détails de ce livre intéressant. Nous y reviendrons ailleurs. Bornons-nous aujourd'hui à citer ces deux traits. «Un mendiant ne meurt pas de faim à Ohigo.» «Les mots bien choisis (les expressions précises et exactes) font aboutir la discussion. » Et cette finesse : « J'ai presque tué cet oiseau, dit un chasseur, — (cela ne nous avance guère). On ne mange pas *presque* en ragout. « La pensée est l'aînée, la réflexion est la cadette, la sagesse intérieure est la troisième. »

Notons que ce recueil pourra servir ultérieurement à des travaux philologiques, la traduction littérale mettant partout le lecteur à même de pénétrer les secrets de la langue. Nous souhaitons vivement voir ces utiles publications se multiplier.

L. H. MILLS. *The Gâthâs*. 1r Volume. Grand in-8°, pp. 393. C'est avec un vif plaisir que nous annonçons l'apparition de cet important ouvrage. Tout le monde sait que M. Mills, orientaliste américain, travaille depuis plusieurs années à cette savante publication, qu'il a même eu le courage de s'expatrier et de venir s'établir en Europe pour être mieux en état de mener sa tâche à bonne fin. Tout le monde connaît également ses aptitudes et son activité scientifique, et attend de lui un monument faisant époque. Certes rien de plus important n'a été fait jusqu'ici pour l'interprétation des chants obscurs du zoroastrisme primitif et pur. Le savant Américain nous donne dans ce premier volume le texte avestique avec les versions pehlevies et sanscrites déjà connues, et de plus une traduction persane ; le tout est accompagné des variantes de plusieurs manuscrits ou éditions, de la traduction anglaise des trois premiers textes et d'une version littérale en latin du texte avestique. Ce magnifique ouvrage mérite certainement un examen des plus détaillés, mais nous n'en avons encore que la première partie, le commentaire justificatif des traductions nous sera donné dans un second volume. Il serait donc inopportun de risquer aujourd'hui des remarques que la suite pourrait infirmer complètement ou des éloges maladroits. Quoiqu'il en advienne M. Mills s'est acquis dès aujourd'hui tous droits à la reconnaissance des orientalistes et nous le prions d'agréer nos plus sincères félicitations.

PROF. D. E. KUHN. *Literatur-Blatt fur orient. Philologie.* B. I, H, 2, 3.

Le second numéro de la nouvelle publication entreprise par le prof. D. E. Kuhn nous arrive avec un peu de retard, mais son contenu nous dédommage de l'attente. Elle contient plusieurs articles importants, l'un sur la grammaire chinoise élémentaire de M. G. von der Gabelentz dont le critique reconnaît justement les mérites (Cp. *Muséon* II, 4, p. 3); d'autres sur les publications de la Société des textes pâlis (Oldenberg), sur les études arméniennes de M. Hübschmann (F. Justi) et plusieurs autres encore. La bibliographie, des plus complètes, sera non moins bien venue des lecteurs. Nous souhaitons le plus heureux succès à notre honoré et savant collègue.

K. GELDNER. *Nouvelle édition de l'Avesta.* D'après ce qu'on nous écrit de Stuttgardt les premières pages de cette nouvelle édition paraîtront en mai prochain. M. Geldner a eu la bonne fortune de se procurer des manuscrits inexplorés jusqu'à ce jour. On regrette seulement qu'il se serve des caractères jadis employés par Westergaard.

Storia del Pensiero romano da Romolo a Costantino. Lezioni di Mgr A. MIRABELLI, prof. di litter. lat. alla R. Univ. di Napoli. 4 vol. gr.-12.

L'espace nous manquant aujourd'hui pour parler convenablement d'un ouvrage aussi considérable, nous préférons en renvoyer le compte-rendu à la prochaine livraison et nous contenter cette fois de le signaler à l'attention du public lettré.

Nous devons en dire autant d'un autre ouvrage reçu de Moscou ; *Lazare de Pharbe et ses ouvrages*, recherche historique et littéraire, par GRÉGOIRE KHATALEANS, dont le titre dit assez l'importance.

ERRATUM DE L'ARTICLE SUR LE SYSTÈME CHRONOLOGIQUE DE M. LIEBLEIN.

Page 29, ligne 31, au lieu de 140, lisez 240.

Même page, lignes 32 et suivantes, rectifiez ainsi :

« Le 1er thot de l'an V se trouvera placé environ 60 jours après le 8 juillet grégorien, c'est-à-dire vers le 8 septembre. Supposons le 8 : le 9 épiphi tombera au 14 juillet, et le 9 paoni, passage de la frontière, au 14 juin. La différence avec la date de ce passage, calculée par M. Lieblein, est assez forte. »

FRANÇOIS LENORMANT.
1837—1883.

Le monde scientifique a appris avec autant de stupéfaction que de douleur, la mort de M. François Lenormant, enlevé à Paris au mois de décembre dernier, dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent. Cette perte a été surtout et sera vivement ressentie par les archéologues, et les orientalistes qui, depuis trente ans, ont suivi les travaux de ce vigoureux champion de l'école des Letronne, des Longpérier et des Oppert. M. François Lenormant était un collaborateur du *Muséon*; à ce titre qu'il nous soit permis de payer notre tribut de regret à la mémoire de ce savant.

Sa vie a été bien remplie, quoique courte. Né à Paris le 17 janvier 1837, il était le fils de Charles Lenormant, le brillant archéologue et le successeur de Letronne, dans la chaire de Champollion. Initié de bonne heure à la science avec un tel maître, il publiait en 1851 son premier écrit dans la *Revue archéologique* et, en 1857, à peine âgé de vingt ans, il était couronné par l'Institut, pour son *Essai sur les monnaies des Lagides*. Depuis, il n'a cessé de travailler et de produire dans le vaste domaine de l'archéologie, de l'épigraphie et de la linguistique. Sa fécondité et sa facilité de production intellectuelle étaient extraordinaires; il nous serait impossible de donner ici la liste de ses ouvrages, connus du reste de tous les orientalistes, ainsi que le titre des nombreux mémoires et monographies qu'il a semés dans la plupart des Revues et Recueils scientifiques. Nous citerons seulement pour l'assyriologie son *Commentaire sur Bérose* (1871), ses *Lettres assyriologiques*, études Accadiennes, 3 volumes in-4° (1871 à 1879), ses travaux sur les *Premières civilisations* (1874, 2 vol.) et la *Magie chez les Chaldéens* (1874, 1875, 2 vol.), ainsi que son grand ouvrage sur la *Propagation de l'Alphabet Phénicien* (1872, 2 vol. in-4°). Tout cet ensemble représente un labeur considérable, résultat de profondes recherches, qui a pour ainsi dire vulgarisé chez nous les découvertes et les études sur l'Asie antérieure.

Nommé en 1874 titulaire de la chaire d'archéologie, illustrée par Raoul-Rochette et Beulé, à la Bibliothèque nationale, François Lenormant a traité successivement dans ses cours, les sujets les plus variés touchant l'antiquité classique tels que : *Les mystères d'Eleusis*, *L'histoire du culte Dionysiaque*, *Les Systèmes monétaires chez les anciens*, etc. En 1875 il fonda en collaboration avec M. De Witte, la *Gazette archéologique*, savant recueil destiné tout d'abord à la connaissance et à l'histoire de l'art antique et dans lequel F. Lenormant a prodigué toute sa science d'archéologue et de fin connaisseur.

En 1881, l'Académie des inscriptions l'admit dans son sein, en remplacement de Paulin Paris. C'était la récompense méritée d'une carrière déjà longue et qui devait être bientôt fatalement terminée. Il fit plusieurs voyages dans la grande Grèce et c'est là qu'il a contracté le germe de la terrible maladie qui l'a emporté.

Il laisse plusieurs travaux inachevés : sa nouvelle édition illustrée de l'*Histoire ancienne de l'Orient*, son *Histoire de la monnaie dans l'antiquité* et les *Origines de l'histoire d'après la Bible*, ainsi qu'une traduction nouvelle de la *Genèse*.

Dans un pareil ensemble de travaux et dans une vie si occupée il était facile de relever des erreurs, et les critiques ne lui ont pas manqué; mais ce que l'on ne peut refuser à François Lenormant c'est sa grande érudition, la prodigieuse variété de ses connaissances et son infatigable dévouement pour la science. A ce titre Lenormant a occupé une grande place dans l'érudition contemporaine et il laisse un vide difficile à remplir.

ED. DROUIN.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME III (1884).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.

REVUE CRITIQUE.